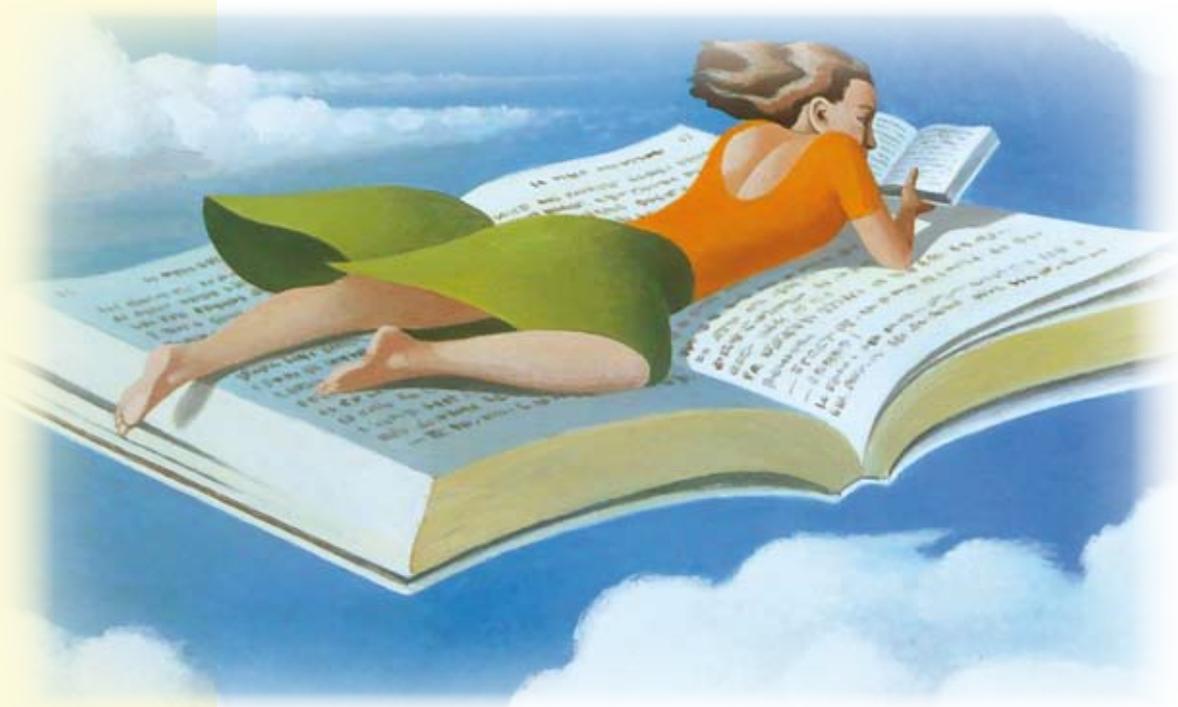


Crabesques

N° 63 juillet - août - septembre 2011

Le livre
volant



Un prêté pour un rendu

Échanges entre BU



*Lire, c'est emprunter ; en tirer profit,
c'est rembourser sa dette.*

Georg Christoph Lichtenberg

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



René Descartes (1596-1650)
d'après Frans Hals (1581 ou 1585-1666)
Voir art. p. 20

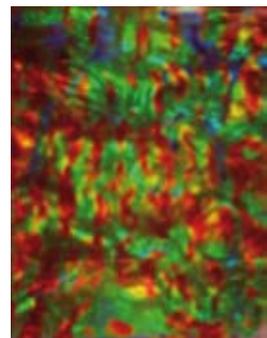
Le prêt entre bibliothèques

- 4 Atelier BSN8
- 6 Ambitions et contraintes de la modernisation du PEB
- 8 Partage des ressources
- 9 Qualité PEB
- 10 Le PEB à Sciences Po
- 12 Au CADIST de physique

Hologramme, Eric Leiser

 <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aleph2.jpg>

Cf. le SICD 1 de Grenoble



- 14 Refdoc

- 16 À Copenhague : Bibliotek.db & WorldCat.org
... Et à Londres : l'ASPI



Le PEB français s'ouvre à l'étranger

- **Le Danemark, le premier**

L'ABES a mis la dernière touche à la convention de participation d'une bibliothèque étrangère au PEB via le Sudoc. Le principe est simple : une bibliothèque étrangère intéressée peut, désormais, obtenir de l'ABES les codes lui permettant d'effectuer des demandes de PEB en les saisissant directement via Supeb.

La Bibliothèque nationale du Danemark sera la première à profiter de ce service.

- **La réciprocité est vraie**

La convention définissant ce service prévoit la réciprocité dans les échanges.

Copenhague propose d'ouvrir son propre système de PEB aux membres du réseau Sudoc qui le souhaiteraient.

Un plus : si la bibliothèque française fournit gratuitement les documents, les Danois s'engagent à le faire également.



Couverture

Le livre volant, acrylique sur toile de Jérôme Bailly

 <http://www.jeromebailly.org>



Lire, c'est emprunter ; en tirer profit, c'est rembourser sa dette.

Georg Christoph Lichtenberg (1742-1799), Pensées
Philosophe, écrivain et physicien allemand de l'Aufklärung
Cette statue de Lichtenberg est à Göttingen.

Retour sur l'année 2010

2010 a vu le rôle de l'ABES évoluer : c'est l'année où les transferts de missions auparavant assurées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont concrétisés. L'Agence joue aujourd'hui un rôle de pilotage dans plusieurs domaines où elle se limitait auparavant à mettre en œuvre techniquement des décisions prises au niveau ministériel. Il convient de souligner que ces transferts de mission se sont accompagnés du transfert intégral des moyens humains et des budgets de fonctionnement correspondants. Ils avaient été minutieusement préparés en 2009 par l'ABES et la MISTRD dans toutes leurs dimensions : inventaire des dossiers concernés, déménagement des archives de Paris à Montpellier, préparation des recrutements, définition des dispositifs de coordination entre l'ABES et la MISTRD. Ces nouvelles missions ont été très rapidement opérationnelles comme en témoigne l'avancée des dossiers : financement des rétroconversions, engagement des négociations des conventions sur objectifs des centres régionaux du Sudoc-PS, travail avec Couperin sur le projet d'ERMS, ouverture du chantier RDA, etc.

Autre nouveau domaine investi : les licences nationales dont la négociation et l'acquisition ont été confiées à l'Agence. Cette nouvelle mission est un témoignage de reconnaissance de l'expérience acquise depuis plusieurs années par l'Agence dans l'ingénierie des groupements de commandes. En devenant opérateur de toute la chaîne d'acquisition et plus seulement du seul portage administratif et financier, l'ABES étend son domaine d'expertise en mettant en œuvre de nouvelles méthodes de négociation.

L'Agence poursuit dans la voie de l'innovation : le projet API Sudoc, commencé en 2009, a débouché sur des réalisations concrètes en 2010 avec de nouveaux services destinés aux professionnels : IdRef, exemplarisations en masse, suivi de Self Sudoc début 2011, qui rend les bibliothèques autonomes pour la production de certains produits dérivés. Des initiatives peu médiatisées car destinées aux professionnels mais qui sont véritablement innovantes car visant à développer de nouveaux services autour des données Sudoc en s'affranchissant des contraintes des progiciels historiques du Sudoc.

Ce travail de longue haleine, qui se poursuit en 2011, se situe dans une politique d'ouverture des données et d'interopérabilité : entre nos applications, entre celles-ci et les applications de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est dans ce sens que nous œuvrons, avec le LIRMM et le TGE Adonis, en poursuivant le projet SudocAd qui consiste à développer un prototype s'appuyant sur les technologies du web sémantique, capable d'enrichir des corpus de partenaires d'Adonis pour sa plateforme Isidore. Le web sémantique est un champ prometteur pour l'enrichissement des recherches documentaires que l'ABES a commencé d'investir. Elle continuera dans cette voie.

Innovation encore avec la poursuite du travail sur le portail des thèses. 2010 a été une année d'intense préparation dont les résultats tangibles, après le succès du nouveau Star en 2010, apparaîtront en 2011 avec l'ouverture de nouvelles applications : la stratégie de l'ABES pour la valorisation des thèses prend forme progressivement avec la mise en cohérence de son dispositif éclaté entre plusieurs applications appelées à converger.

L'ABES prépare l'avenir : c'est à l'automne 2010 qu'ont démarré les travaux de préparation du projet d'établissement 2012-2015 qui s'appuiera sur de multiples contributions, internes et externes. La création du conseil scientifique était prévue dans le projet 2008-2011 mais c'est dans la perspective de ce nouveau projet qu'il trouve tout son sens : il était indispensable que l'ABES s'ouvre au-delà des bibliothèques et puisse s'appuyer sur les contributions de chercheurs et d'experts étrangers pour penser son avenir.

Son avenir, l'ABES ne le conçoit pas sans une véritable stratégie internationale : dès 2006, elle a joué cette carte en nouant des partenariats, d'abord avec Google Scholar, suivi par le portail européen des thèses Dart Europe, par WorldCat, le CERL (dont le portail indexe Calames). Ces partenariats contribuent à améliorer la visibilité des données gérées par l'ABES. Chacun sait que la consultation des catalogues tend à régresser, d'où l'impérieuse nécessité de rechercher des partenariats et d'exposer nos données – celles produites par les bibliothèques – sur les grands moteurs de recherche.

Les partenariats, c'est toutefois en priorité avec les établissements de ses réseaux que l'ABES travaille à les approfondir : la concertation avec l'AURA est maintenant bien rôdée et l'ABES est impliquée avec d'autres partenaires sur plusieurs projets. À la différence de beaucoup d'organisations sœurs en Europe, l'ABES n'est pas un consortium : c'est un opérateur de l'État qui crée et gère des outils et services documentaires au bénéfice de la communauté des universités et de la recherche, dans le cadre d'une stratégie nationale. Un nouvel équilibre est en train de s'établir entre ces deux composantes, démontrant que mutualisation et action nationale sont bien compatibles.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

Prêt entre bibliothèques (PEB) et fourniture de documents (FDD)

Note de cadrage*

La réflexion sur la modernisation du PEB s'effectue désormais dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique.

Constat

Les chiffres du PEB/FDD connaissent un déclin continu (demandes émises dans Supeb – application de gestion du PEB gérée par l'ABES : - 42 % entre 2003 et 2008). Cette baisse affecte principalement les demandes de reproduction (articles). Les demandes de fourniture de documents originaux (monographies) régressent plus légèrement. Les demandes fournies par l'INIST sont également en baisse : - 40 % entre 2003 et 2008. L'INIST ne fournit que des reproductions de documents.

Deux systèmes de fourniture de documents coexistent en France.

- Supeb, géré par l'ABES, réunit les établissements du réseau des bibliothèques Sudoc (toutes les bibliothèques universitaires et des bibliothèques de recherche soit 141 établissements) et Sudoc-PS (1 800 bibliothèques de tout statut : bibliothèques municipales, centres d'archives, bibliothèques d'entreprises, etc.). Ce réseau s'adresse principalement aux communautés académiques.

- RefDoc, géré par l'INIST-CNRS, s'appuie sur un fonds propre et un réseau de partenaires français et étrangers, dont la British Library. RefDoc s'adresse à l'utilisateur final, français ou étranger, public ou privé. Le secteur privé représente 60 % des demandes.

Supeb est en outre interconnecté avec le réseau PIB du CCFr, géré par la BNF (demandes émanant des bibliothèques publiques). Le trafic généré est négligeable (quelques milliers de transactions par an).

L'INIST-CNRS s'adresse aux bibliothèques du réseau Sudoc quand il ne dispose pas des documents dans ses propres collections, les bibliothèques universitaires sollicitent également l'INIST-CNRS. Il n'existe pas de partenariat formalisé entre l'ABES et l'INIST-CNRS pour la FDD. Quelques bibliothèques du réseau Sudoc (notamment la BIU Santé, ex-BIUM) ont conclu des accords de partenariat direct avec l'INIST-CNRS (chargement de leur catalogue dans RefDoc).

Les fonctionnalités de l'outil Supeb, développées pour les bibliothèques, sont limitées : il permet d'envoyer et de recevoir des demandes de PEB/FDD, mais il ne permet pas au public de suivre ses demandes, d'éditer des factures pour les usagers ou les bibliothèques demandeuses, de gérer des catalogues locaux (usagers, organismes de rattachement, bibliothèques).

Les fonctionnalités de l'outil RefDoc sont orientées vers l'utilisateur final : catalogue articles, panier de commandes, suivi des commandes, facturation, paiement en ligne sécurisé, gestion de catalogues locaux. Il n'intègre pas les demandes de PEB.

Le rapport réalisé par le cabinet Six et Dix en 2006 à la demande de l'AURA (Association des utilisateurs des réseaux ABES) dresse le constat d'un réseau en déclin et dont les processus de traitement, tant techniques qu'administratifs, sont archaïques.

Dans le prolongement des réflexions engagées par l'AURA sur le PEB, l'ABES a lancé en 2010 une réflexion-action sur la modernisation du PEB/FDD en incluant la dimension de la fourniture dématérialisée de documents.

Un groupe de travail a commencé à se réunir en 2010, animé par un chargé de mission ABES. Ce groupe comprend 4 représentants des CADIST (grands secteurs disciplinaires : LSH, sciences et techniques, sciences biomédicales, économie-gestion), 2 représentants de bibliothèques non CADIST, l'AURA, l'ADBU, la MISTRD, l'INIST-CNRS et l'ABES.

Il a défini un scénario de modernisation dont la faisabilité (structurelle, juridique, technique) a été étudiée par l'ABES.

Verrous

- Des logiques et cultures différentes
Aujourd'hui, les deux dispositifs coexistent avec une coopération limitée (voir *supra*), les logiques sous-tendant (desserte du public académique/bibliothèques pour l'un, de l'utilisateur final public/privé pour l'autre) ne facilitant pas les convergences. Ces logiques divergentes peuvent aussi s'expliquer par les différences de culture : une culture du réseau pour les BU, dont de nombreux acteurs sont attachés à la contribution de chaque établissement au dispositif de PEB, quelle que soit sa taille ; un dispositif centralisé et une organisation industrielle de l'autre avec une culture de « broker ».

- La politique d'acquisition de l'INIST-CNRS et des CADIST voire des autres BU et autres EPST se fait sans concertation.

- Chaque acteur (CADIST, BU, EPST) est décideur sur sa politique tarifaire.

- Les accords nationaux des droits de reproduction ne donnent pas les mêmes autorisations aux établissements académiques et gouvernementaux.

Ambitions et contraintes de la modernisation du prêt entre bibliothèques

La raison d'être du prêt entre bibliothèques repose sur un principe simple qui pourrait tout aussi bien se traduire par une sorte de syllogisme : aucune bibliothèque ne peut détenir toutes les ressources documentaires existantes, or les bibliothèques doivent faire en sorte que le lecteur obtienne le document dont il a besoin même si ce dernier ne fait pas partie de ses collections. La demande du prêt ou de reproduction de ce document à une autre bibliothèque qui, elle, le possède, est alors un des moyens parmi les plus efficaces de le lui procurer.

Depuis le milieu des années 1990, la mise en ligne des catalogues des bibliothèques s'est très largement étendue – et par voie de conséquence la localisation des documents améliorée – tandis que se développaient, en parallèle et de façon exponentielle, les ressources électroniques... et leur coût. À cette expansion du nombre de ressources documentaires et des possibilités de les situer a coïncidé une baisse des ressources budgétaires de plus en plus sévère ces récentes années. Tout porte donc à croire que le prêt entre bibliothèques, en tant que service qui permet le partage et l'accès aux documents, est l'outil adéquat pour mettre ledit document entre les mains de l'utilisateur. Car l'on devine que le contexte dans lequel évolue le PEB aujourd'hui n'est évidemment plus le même qu'il y a une quinzaine d'années : les ressources sont de plus en plus et de mieux en mieux signalées par les catalogues en ligne, elles sont aussi de plus en plus accessibles sur Internet et des solutions éprouvées permettent l'accès distant à certaines de ces ressources. Pourtant, on en arrive au paradoxe suivant : bien que la production documentaire soit de plus en plus importante, plus aisément localisable, et alors même que les ressources budgétaires des établissements se réduisent, son partage et son accès par le biais de la fourniture à distance ne cesse de décroître de façon forte et constante en France (cf. graphique), faisant même du PEB un des services les plus déficitaires de la plupart des services communs de la documentation : le constat dressé par l'étude¹ du cabinet Six et Dix commandée en 2006 par l'AURA, l'Association des utilisateurs des réseaux de l'ABES, reste valable en 2011.

Quelles étaient les principales analyses de cette étude face à ce constat de la baisse constante des demandes ? Outre le développement de la documentation électronique, l'étude pointait surtout un fonctionnement archaïque qui ne permet pas, en particulier, de faire de la fourniture électronique de document et qui oblige le lecteur à devoir passer par sa bibliothèque. En effet, Supeb, le module professionnel et public du PEB pour le réseau Sudoc, permet de faire des demandes de prêt d'ouvrages et de copies imprimées d'articles, mais il ne permet pas de faire des demandes de fourniture électronique. Quant aux demandes des usagers, une écrasante majorité d'entre elles passent par les bibliothèques elles-mêmes : en 2010, seulement 4,8 % des demandes des lecteurs, il est vrai obligés de demander une habilitation à leur bibliothèque, l'ont été par l'interface publique du Sudoc ! Selon cette même logique, le lecteur est aussi contraint de récupérer ses documents dans sa bibliothèque ; si cela peut se comprendre pour un livre, cela l'est moins pour récupérer une photocopie

d'article... « La bibliothèque devient désirable si elle n'est pas incontournable »².

Il y avait donc urgence à réagir pour moderniser le prêt entre bibliothèques³. Aussi, depuis 2007, l'AURA et l'ABES travaillent-elles ensemble pour moderniser le PEB.

Une journée d'études organisée par l'AURA⁴, en décembre 2008, a été l'occasion d'inviter des bibliothécaires étrangers (Belgique, Italie, Canada, États-Unis) qui ont montré que, dès lors qu'il y a un travail réalisé sur l'organisation du réseau, un engagement sur des délais de fourniture et, surtout, la mise en œuvre d'un système de fourniture électronique de documents (FED), alors, la baisse des demandes est, *a minima*, enrayée. Par ailleurs, lors de la clôture de cette journée, Christine Girard (alors présidente de l'AURA) insistait sur le fait que la France n'avait pas à être complexée et qu'elle disposait d'atouts, particulièrement en termes de culture de réseau, une culture qu'il s'agit non seulement de maintenir mais sur laquelle il faut s'appuyer.

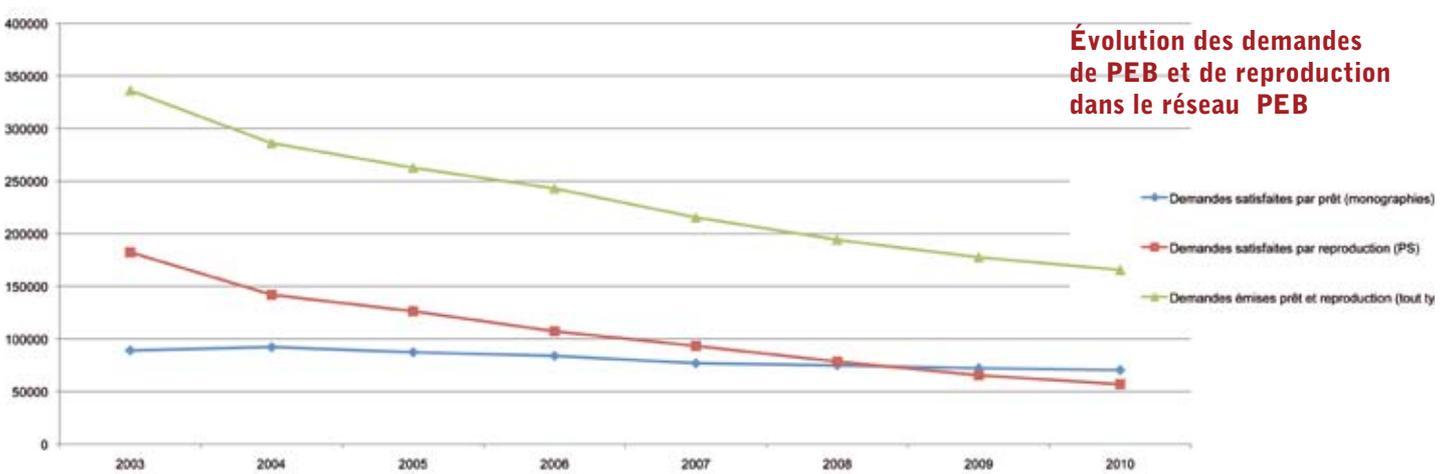
Ce constat, les membres du groupe de travail sur la modernisation du PEB l'ont intégré à leur réflexion. En effet, à la suite des transferts de missions du MESR vers l'ABES, cette dernière a proposé de reprendre le travail effectué conjointement avec l'AURA et de l'élargir à la fourniture de documents et à la modernisation du réseau : ainsi s'est constitué le GT PEB.

Composé des principaux acteurs⁵ de la fourniture de documents relevant du périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le groupe de travail devait proposer un scénario de modernisation et être associé à l'étude de faisabilité du scénario retenu. Le GT PEB s'est réuni à 4 reprises depuis le mois de février 2010 ; dès leur première réunion, les participants ont adopté les grands principes du **Manifeste pour une révision du partage des ressources**⁶ comme lignes directrices à suivre pour inscrire les besoins qui répondraient à la modernisation du PEB. Le GT PEB a également repris l'étude du cabinet Six et Dix et les quatre scénarios que celle-ci proposait en les confrontant davantage à la réalité du terrain que ne le faisait l'étude, ainsi qu'au contexte actuel. L'examen des systèmes de fourniture électronique de document existants (Subito, Refdoc, Ariel, ou encore Visiodoc) et, surtout, la remontée des besoins par les membres du groupe de travail, ont alors abouti à la définition d'un scénario schématique qui repose sur :

- un principe : le Sudoc comme guichet de fourniture à distance de documents, ce qui englobe à la fois le PEB et la fourniture électronique de documents ;
- la création de deux nouveaux services : la mise en place d'une plateforme de fourniture électronique de documents (FED) et la possibilité de payer en ligne.

Au regard de l'expérience des pays étrangers qui ont modernisé leur système de fourniture de documents et à la suite de l'adoption, par les acteurs représentés dans le groupe de travail, des principaux points du Manifeste pour une révision du partage des ressources, ce nouveau dispositif devait s'appuyer sur une « **Charte de qualité de service** ».

Évolution des demandes de PEB et de reproduction dans le réseau PEB



Après l'acceptation des grandes lignes de cette charte, l'AURA en a finalisé le contenu ; elle est désormais disponible pour les établissements participants au réseau de FDD de l'ABES qui s'engagent à la respecter (lire page 9 l'article de Jean Bernon et la charte).

La dernière réunion du groupe de travail a eu lieu le 9 juin 2011 ; il devait débattre de la note de cadrage de BSN8 (problématique, objectifs, proposition de méthodologie, identification des verrous et des questions structurantes), prendre connaissance des résultats de l'étude de faisabilité du scénario retenu par le GT, et réfléchir à la convergence des dispositifs actuels de fourniture de documents de l'ABES (Supeb) et de l'INIST (Refdoc).

C'est que l'ABES, comme les autres opérateurs de l'ESR, situe désormais son action dans le cadre de la **Bibliothèque scientifique numérique** (BSN) dont l'un des objectifs est la convergence des dispositifs des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le GT PEB est ainsi devenu après élargissement, BSN8, segment spécifiquement consacré à la fourniture de documents, copiloté par Raymond Bérard (ABES) et Serge Bauin (DIST CNRS).

Les contraintes juridiques du projet sont fortes.

C'est pourquoi l'ABES a commandé au cabinet Bensoussan, spécialisé dans le droit des nouvelles technologies et la propriété intellectuelle, une étude sur le respect et les conditions de respect des droits susceptibles de s'appliquer dans le cadre de la FED. Cette étude, remise en mars 2011, met en avant les conditions juridiques s'appliquant à la mise en œuvre de ce type de service. Selon cette étude, **l'exception de pédagogie et de recherche** qui consiste en « l'impossibilité pour l'auteur de s'opposer à la représentation ou à la reproduction d'extraits d'œuvres dans le cadre de l'enseignement et de la recherche » pourrait ne pas s'appliquer dans la mesure où la FED relève d'une **exploitation commerciale**. Dans le cadre bien précis d'une fourniture électronique d'un document soumis à un droit d'auteur et/ou à un droit de diffusion, pour que cette exception puisse s'appliquer, il faut, d'une part, qu'aucun bénéfice commercial ne soit tiré de ce service et que, d'autre part, « l'œuvre ne soit diffusée ou reproduite intégralement ».

Avec la FED, nous sommes bien, en effet, dans un cadre tout autre que celui de la reproduction papier gérée par le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) qui est juridiquement incompétent pour toute diffusion sous un format numérique. Pour ce qui est de son ressort, le CFC autorise l'intégralité de la reproduction d'une œuvre sur papier dans le cadre strict du prêt entre bibliothèques. Certains contrats d'éditeurs stipulent que la fourniture électronique de documents ne peut se faire que si la bibliothèque demandeuse ne se sert du fichier numérique envoyé par la bibliothèque prêteuse que dans l'optique de délivrer une copie papier au demandeur.

Il en découle la nécessité d'acquiescer les droits de propriété intellectuelle, en l'espèce les droits de reproduction et de représentation. L'étude poursuit : « la reproduction des œuvres sous forme numérique ne peut se faire valablement sans l'autorisation préalable du titulaire des droits sur l'œuvre. Il est donc nécessaire de négocier avec les éditeurs ou autres titulaires des droits les conditions auxquelles les universités seront autorisées à reproduire numériquement les œuvres ».

Cet environnement juridique complexe se heurte à des intérêts contraires. La question qui doit déterminer les prises de positions futures, est celle de savoir comment, à travers un projet de modernisation de fourniture de documents, garantir à la fois la diffusion du savoir et le respect du droit d'auteur.

Jean-Philippe Aynié



Oiseau-livre, dessin d'Isabelle Stolar

<http://www.illustrationdot.com/>

Mission Projets coopératifs

aynie@abes.fr

¹ Disponible en ligne sur le site de l'AURA :

http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/peb_6et10_synthese.pdf

² In : Compte rendu de la réunion du Groupe de travail sur la modernisation du PEB du 17 juin 2010. Ce compte rendu, comme tous les autres comptes rendus des réunions du GT PEB, est disponible en ligne sur le site de l'ABES (Menu « Fourniture de documents »).

³ Le contexte évoqué de croissance de la documentation électronique ainsi que la possibilité technique de fournir un document par la voie électronique rendent le terme de « Prêt entre bibliothèques » inapproprié dans la mesure où il réduit la problématique à la gestion des demandes sans tenir suffisamment compte de la fourniture du document qui ne se limite plus à un document « retournable » ni à une photocopie. Le terme de fourniture à distance de documents (FDD) serait plus adéquat car il englobe aussi bien le PEB que la FED ; de plus, il tient compte des structures documentaires mais également des nouveaux acteurs de la FDD qu'ils soient privés (éditeurs commerciaux) ou publics (INIST, Subito, British Library...). Voir, p. 8, un lexique de termes pour exprimer le partage des ressources documentaires.

⁴ Documents disponibles sur le site de l'AURA

<http://www.aura-asso.fr>

⁵ Représentants des CADIST (grands secteurs disciplinaires : LSH, sciences dures, sciences biomédicales, économie-gestion), des bibliothèques non CADIST, de l'AURA, de l'ADBU, de la MISTRD, de l'INIST et de l'ABES.

⁶ <http://www.rethinkingresourcesharing.org/>

Partage des ressources

Quels termes employer ?

Terminologie

FDD – Fourniture de documents à distance

Parfois employé pour désigner de façon générale la Fourniture de documents.

PEB – Prêt entre bibliothèques

Terme « historique » le plus souvent employé de façon générique pour désigner toute gestion de fourniture de documents à distance. Avec le développement de la documentation électronique, le terme de PEB devient encore plus inapproprié, de même que les notions de fournisseurs ou d'intermédiaires ne relèvent plus seulement des bibliothèques mais aussi d'institutions (ex. : INIST-CNRS) ou de fournisseurs commerciaux.

En tant que *service* d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation, le PEB permet d'émettre ou de recevoir tout type de demandes de fourniture de documents : prêt de l'original, reproduction, fichier électronique.

Au sens strict et en tant que processus, le *prêt* entre bibliothèques ne devrait désigner que l'envoi du document original, par acheminement postal, qui est prêté puis rendu par le lecteur. Il y a donc un aller et retour du document (norme ISO ILL 10160), à la différence d'une *reproduction* ou d'une *fourniture électronique du document*. En ce sens, le PEB étant une forme de fourniture de documents à distance, le terme de FDD pourrait remplacer le terme de PEB souvent utilisé (à tort) de façon générique.

Selon son acception (service ou processus), le PEB peut concerner tous les types de document ou seulement un type.

FED – Fourniture électronique de documents

Désigne la mise à disposition du document sous une forme électronique :

- soit au format PDF (joint à un courrier électronique) incluant une gestion numérique des droits d'auteur par le biais de DRM (digital rights management) ;
- soit sous la forme d'un fichier électronique déposé sur un serveur et accessible *via* un login et un mot de passe ne permettant qu'une impression (print only).

La FED concerne aujourd'hui quasi exclusivement les articles de périodiques, congrès, thèses, mémoires ; si, aujourd'hui, la FED ne concerne pas les monographies, on pourrait imaginer que les parties de monographies le soient.

LES – Livraison électronique sécurisée

Terme employé par l'INIST-CNRS pour son système de fourniture de documents scientifiques « Refdoc ». Désigne la mise à disposition du document au format PDF pour impression unique.

Ne concerne que les articles de périodiques.

Reproduction

Désigne une fourniture à distance d'une photocopie ou d'un scan imprimé qui est envoyé au demandeur par voie postale ou par fax.

Dans le cas du prêt entre bibliothèques, la limite de reproduction fixée à 10 % (monographie) ou 30 % (périodique) par le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) ne s'applique pas : « *Dans le cadre du prêt entre bibliothèques, et dans ce cadre exclusivement, la reproduction par reprographie de l'intégralité d'une œuvre est autorisée, à l'exception des œuvres de musique imprimées* »¹.

Si la reproduction concerne tout type de document, dans la réalité, les demandes de reproduction pour le PEB concernent en très grande majorité des articles de périodiques.

PIB – Prêt interbibliothèques

Le terme peut recouvrir deux acceptions différentes :

1. traditionnellement, signifie la même chose que le PEB, au sens général de service (l'expression « prêt-inter » est parfois encore utilisée en ce sens mais a tendance à disparaître) ;

2. en France, le « PIB » désigne le service de prêt entre bibliothèques pour le réseau des bibliothèques publiques (qui repose sur le CCFr), à distinguer du « PEB » qui désigne le service de prêt entre bibliothèques du réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur (qui repose sur le Sudoc).

Une interconnexion existe entre les 2 réseaux PIB et PEB grâce à un interfaçage fondé sur la norme ISO/ILL.

ILL – Interlibrary loan

Terme international dont la traduction littérale est « PEB » et dont l'utilisation est tout aussi problématique mais qui a été conservée par habitude et qui a donné son nom à une norme ISO recouvrant 2 standards : ISO ILL 10160 (ILL Application Service Definition) et ISO ILL 10161 (ILL Application Protocol Specification).

Supeb

Désigne à la fois :

- un **réseau** de bibliothèques qui s'appuie sur...
- ... un **outil** professionnel (propriétaire – OCLC – administré par l'ABES) qui s'appuie notamment sur la base de données bibliographique du Sudoc pour gérer les demandes de fourniture de documents du réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Jean-Philippe Aynié

¹ « Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées entre le CFC et une université » Disponible en ligne : <http://www.cfcopies.com>

Qualité du PEB

L'idée d'une charte de qualité du PEB a été lancée lors des Journées ABES de 2010 à l'occasion du bilan des groupes de travail de l'AURA et de l'ABES sur le PEB. L'AURA a donc réalisé en juin 2010 une enquête, par le canal de sa liste de diffusion, pour connaître l'avis des établissements. L'enquête s'appuyait sur des pistes d'évolution qualitative identifiées par le groupe de travail. Les établissements devaient donner un avis sur les pistes envisagées ou en proposer de nouvelles, en distinguant dans les réponses les améliorations de l'interface Sudoc et les améliorations de l'organisation des services PEB. Onze* ont répondu.

L'analyse de l'ensemble des réponses est disponible sur le site de l'AURA.**

Les pistes d'améliorations concernant l'interface Sudoc ont été largement reprises dans le projet de modernisation porté par l'ABES pour passer du PEB actuel à un service de FDD (PEB + FED). Les pistes d'amélioration concernant l'organisation des services PEB étaient beaucoup plus simples à mettre en œuvre immédiatement dans

la mesure où la plupart d'entre elles était déjà en place dans tel ou tel établissement. Le groupe de travail s'est contenté de rassembler les bonnes pratiques des uns et des autres pour proposer une charte commune déclinée sous deux versions, l'une destinée à l'usage des professionnels des services de PEB, l'autre destinée au public de ces services.

La version à usage professionnel sera, au besoin, revue en début de chaque année universitaire. Pour 2010-2011, les établissements qui adoptent la charte s'engagent sur quatre points.

1 Maintenir pour leur public et leurs partenaires du réseau une information en ligne à jour et claire sur les conditions de fonctionnement du service de prêt entre bibliothèques et, en particulier :

- indiquer précisément horaires et périodes d'ouverture du service pour le public ;
- détailler les différents types de prestation, les différents supports, les tarifs et les modes de règlement ;
- préciser les conditions de prêt des ouvrages : durée, possibilité de prêt à domicile ;
- informer clairement l'utilisateur des conditions de fourniture de document : rappel de l'usage privé ;
- afficher publiquement un délai ferme de traitement de la demande ;
- donner un délai approximatif maximum de livraison ;
- donner au plus vite une explication à l'utilisateur en cas de dépassement du délai maximum annoncé et en cas d'échec de la demande.

2 Vérifier systématiquement les références des demandes qui transitent par le service PEB de l'établissement.

3 Développer les autorisations de demandes sur SUPEB.

4 Regrouper la facturation des fournitures à un même établissement et ne jamais envoyer de facture inférieure à 30 €.

La version à l'usage du public a été éditée sous la forme d'une affiche A3 téléchargeable sur le site de l'AURA.***

Jean Bernon

Université Lyon-III www.univ-lyon3.fr
Directeur du service commun
de la documentation de l'université Lyon-III
Jean Bernon est membre du CA de l'AURA
et du « Groupe de travail PEB » jean.bernon@univ-lyon3.fr

* Les onze
Bibliothèque interuniversitaire de médecine
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
Institut national de recherche en informatique et automatique
Institut national d'histoire de l'art
Université Bordeaux-I
Université de Mulhouse
Université du Mans
Université Lyon-I
Université Lyon-II
Université Nancy-I
Universités Clermont-Ferrand-I & II (SICD)

** http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/PEB_EnqueteQualite.pdf

*** http://www.aura-asso.fr/images/stories/Documents/peb/PEB_Charte_affiche.pdf

Mon document en ligne ?

Le PEB à Sciences Po

La bibliothèque de Sciences Po s'est inscrite dans le réseau du prêt entre bibliothèques depuis la création, en 1980, des centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, les CADIST.

Pole position

Les documents du CADIST de sciences politiques représentent 35 % des demandes reçues.

Avec une prédominance nette des demandes de prêt d'ouvrages étrangers et un taux de satisfaction des demandes de 82 %, le PEB du CADIST de sciences politiques remplit bien son office.

Mais ce label a des conséquences en termes de flux de demandes.

Comme tous les CADIST, la bibliothèque de Sciences Po apparaît en première position en tant que bibliothèque de premier recours, pour toute demande du moment qu'elle possède le document recherché, que ce document fasse ou non partie de la collection CADIST.

Cet algorithme a pour effet de surcharger en PEB fournisseur des bibliothèques déjà très sollicitées par le PEB lié à leurs collections de CADIST.

Plus fournisseur que demandeur

Avec 3 693 demandes de PEB fournisseur traitées en 2010 contre 482 de PEB demandeur, la bibliothèque se trouve dans un rapport de 1 à 7. Le débat sur l'harmonisation des coûts et la réciprocité des échanges reste complexe pour des bibliothèques comme la nôtre qui fournissent donc 7 fois plus qu'elles ne commandent (d'autant que nous commandons de plus en plus en dehors du réseau Supeb). Il est bien sûr dans notre intérêt de réduire la lourdeur des procédures de facturation mais un système intermédiaire au « tout gratuit » ou « tout payant » semble alors le plus adapté.

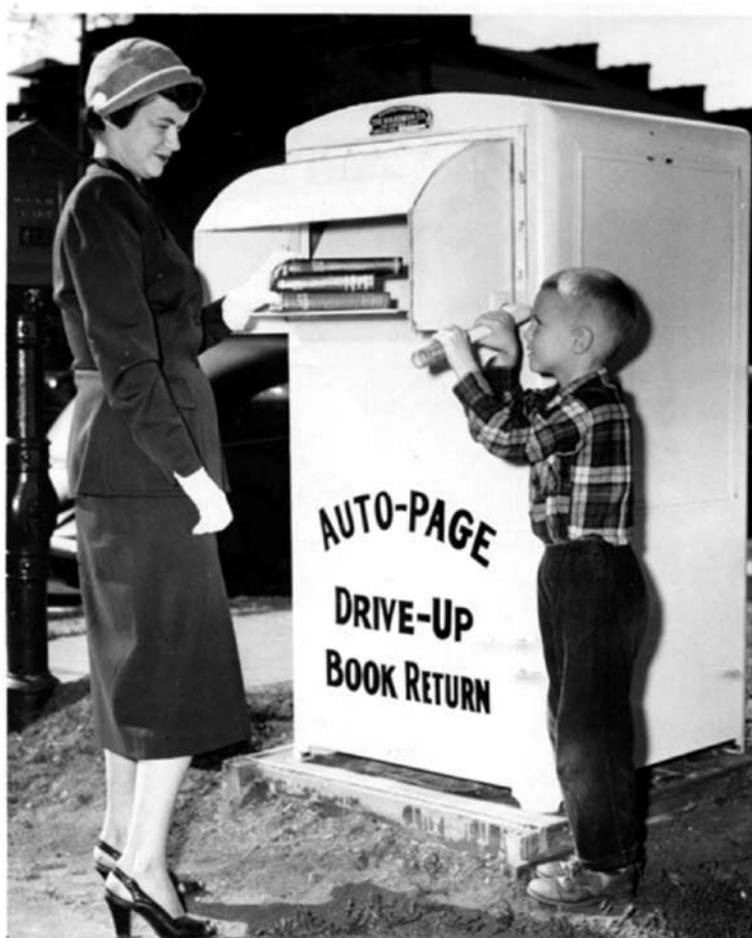
Nous travaillons pour environ un tiers des commandes avec des établissements hors du réseau Supeb et particulièrement avec les bibliothèques espagnoles et italiennes.

Gratuité du PEB demandeur

Particularité du service fort appréciée de nos lecteurs, aussi bien de Sciences Po que d'ailleurs, le service est gratuit. Entendons par là que la prestation fournie à la communauté académique de Sciences Po n'est pas facturée et qu'elle est incluse dans le coût de l'abonnement à la bibliothèque pour les lecteurs extérieurs.

Avant d'être contraints de revenir sur ce principe très libéral (et financièrement très lourd) et pour apporter notre contribution aux débats engagés dans le groupe de travail PEB piloté par l'ABES, il serait de ce fait difficile de laisser nos lecteurs passer librement et gratuitement leurs demandes sur un guichet unique. Le fait de laisser choisir au lecteur sa bibliothèque prêteuse va de soi s'il paye, mais si nous offrons le service, il est de loin préférable de sélectionner les fournisseurs les moins onéreux pour optimiser notre gestion.

En même temps, que choisiraient nos usagers entre notre service actuel gratuit et leur autonomie payante ? Il faudrait qu'ils puissent choisir entre les deux systèmes pour ressentir le second comme une avancée.



Usagers de la bibliothèque de Willard
(Battle Creek, Michigan)

à la boîte de retour des livres, 1950

Rick Hulsey rhulsey@willard.lib.mi.us

http://www.willard.lib.mi.us/historical/bcphotos/individuals/h46_4531.htm

Les 10 titres les plus empruntés en PEB (principalement des thèses) par ordre décroissant

- 1 Le mirage des frontières** : les migrations clandestines et leur contrôle en Espagne / Maria del Mar Bermúdez ; directeur de la recherche Catherine Wihtol de Wenden
- 2 Les cours européennes et l'intégration par les droits de l'homme** / Laurent Scheeck ; Guillaume Devin... directeur de thèse
- 3 Socialisme utopique et idée coloniale** : Jules Duval (1813-1870) / Jacques Valette
- 4 Les services secrets de la France Libre** : le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), 1940-1944 / Sébastien Albertelli ; sous la direction de M. Jean-Pierre Azéma
- 5 Le Plan Briand d'Union européenne** : de sa genèse au Quai d'Orsay à son échec dans la diplomatie des Grandes puissances européennes (1929-1931) / par Christiane Schwarte ; sous la dir. de Maurice Vaïsse
- 6 Un nouveau paradigme en santé publique** : droits individuels et VIH/sida, 25 ans d'action publique en France / par Mélanie Heard ; sous la direction de Bernard Manin
- 7 La France du marché noir, 1940-1949** / Fabrice Grenard
- 8 Gouverner l'administration : une sociologie des politiques de la réforme administrative en France, 1962-1997** / Philippe Bezes ; sous la dir. de Jacques Lagroye
- 9 L'État secret, l'information et le renseignement en France au XIX^e siècle** : contribution à une histoire du politique (1815-1914) / Sébastien Laurent ; sous la direction de Jean-François Sirinelli
- 10 La Ligue de l'enseignement - Confédération générale des œuvres laïques 1919-1939** / Nathalie Sévilla ; sous la dir. de Jean-François Sirinelli

Renversement de tendance

Après une période de baisse constante entre 1995 et 2004, l'activité de PEB a repris en 2005 accompagnée d'un renversement de tendance.

Les demandes d'articles de périodiques majoritaires pendant de nombreuses années se sont mises à baisser régulièrement, conséquence du développement des ressources en ligne, alors que les demandes de livres ne cessaient d'augmenter.

La visibilité accrue de notre fonds ancien sur le web, à la suite de la rétroconversion, est sans doute à l'origine de ce renversement, entraînant une meilleure circulation des documents entre les bibliothèques. Aujourd'hui, l'on assiste à nouveau à une baisse des demandes depuis deux ans (- 9 % par an), touchant bien davantage les périodiques que les livres. Par ailleurs le secteur des sciences humaines et sociales (SHS), est moins bien doté en documents numérisés que d'autres disciplines.

Autre tendance : livres et périodiques étrangers sont toujours en tête des demandes que nous recevons, ce qui est logique puisque seuls 40 % des collections de Sciences Po sont en français (1 808 demandes de livres étrangers et 621 demandes d'articles étrangers en 2010).

Une brique d'une politique

Nous avons mené, en 2009, une semaine-test sur les demandes de PEB reçues pour calculer un indicateur de délai médian. Nous avons sélectionné une semaine d'activité soutenue et obtenu un délai médian de 24 heures, sur lequel

nous ne pourrions pas progresser à moins d'aller porter nous-mêmes les paquets à la poste deux fois par jour ! Le taux de satisfaction des demandes est de 76 % pour 2010 (82 % pour les demandes CADIST) et a légèrement baissé en raison du tour de vis que nous avons été contraints de donner en refusant des prêts à des bibliothèques ne respectant pas nos délais de retour. Sans surprise, l'évaluation financière d'un tel service est très mauvaise. Le système de facturation est lourd et la gestion même du processus complètement archaïque puisque nous recourrons toujours à la photocopie pour les articles et aux paquets pour les livres et les thèses. Néanmoins, il nous paraît important de soutenir le service du PEB en lui affectant les ressources nécessaires à son bon fonctionnement car c'est une des briques d'une politique nationale de la documentation qui favorise l'exploitation collective des collections et la circulation des savoirs.

« Prêt Campus » & « navette chercheurs »

Sur le modèle du PEB et à l'échelle de l'établissement, nous avons mis en place, depuis plusieurs années, un service de prêt à distance pour les étudiants et les enseignants qui se trouvent sur l'un des six campus de Sciences Po hors de Paris. Dotés chacun d'une bibliothèque sur place, ils peuvent aussi demander en ligne à la bibliothèque de Paris les livres et périodiques dont ils ont besoin et qui

ne se trouvent pas sur place de façon à ne pas être défavorisés par rapport au campus parisien. Placer l'utilisateur au centre de notre activité nous a également conduits à créer la « navette chercheurs » qui reçoit en ligne les demandes des huit centres de recherche de Sciences Po et leur livre les documents sur le site où ils travaillent, dans le 7^e arrondissement de Paris. Service plébiscité bien sûr mais qui éloigne peut-être ce public du « lieu bibliothèque », des étudiants ... et des bibliothécaires !

Mon document en ligne ?

Fourniture électronique de documents et charte de qualité sont deux axes de modernisation essentiels pour le PEB. Dans un contexte de développement des usages électroniques (près d'1,8 millions de téléchargements en 2010 à Sciences Po), le PEB tel que nous le pratiquons encore est une sorte d'archaïsme que nous sommes obligés de tolérer mais que nos lecteurs interrogent de plus en plus fréquemment (« Puis-je recevoir mon document en ligne ? »). Peut-être est-ce une des raisons de cette baisse constatée pendant deux années consécutives ?

La récente mobilisation des bibliothèques universitaires sur ce sujet fait espérer une évolution du PEB qui, comme le montrent de nombreux exemples à l'étranger, peut (re)devenir un service très centré « utilisateur ».

Catherine Valais

Fondation nationale des sciences politiques www.sciences-po.fr

CADIST en sciences politiques ☎ 01 45 49 51 57

Catherine Valais, directrice adjointe de la bibliothèque

catherine.valais@sciences-po.fr

FNSP ☐ 27 rue Saint-Guillaume 75337 PARIS CEDEX 07

Le PEB à Grenoble ou le service de fourniture de documents du CADIST* de physique

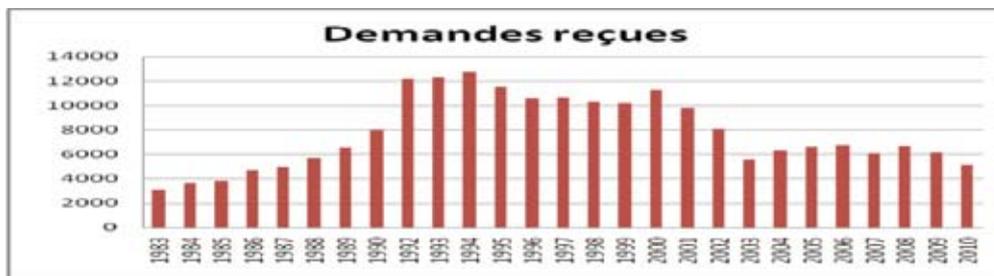
Après la chute

La mission de CADIST pour la physique a été attribuée, au début des années 80, à la bibliothèque universitaire de sciences de Grenoble : cette mission est au centre de l'activité du service de prêt entre bibliothèques depuis 30 ans, ce qui explique ses caractéristiques principales et notamment le fait que c'est un service dans lequel l'activité de fournisseur est dominante, puisqu'elle représente 86% des transactions. Et, pour être plus précis, au sein de l'activité de fournisseur, les documents CADIST représentent plus de 70 % des documents demandés. À l'heure actuelle, la majorité des demandes est issue du réseau SUPEB ; les demandes directes représentent 35 % du total et très peu proviennent de l'étranger.

Le CADIST de physique a fort bien joué son rôle de bibliothèque de recours comme en témoignent les performances du service de 1983 à 2000 : montée en charge régulière jusqu'en 1992, pallier à 12 000 demandes par an de 1992 à 1995, et stabilisation autour de 10 000 demandes par an de 1996 à 2000.

À partir des années 2000, la chute est brutale et nous en connaissons bien les causes : la diffusion massive des périodiques scientifiques sous forme électronique et l'action du consortium Couperin permettent à tous les établissements d'accéder à la même offre en ligne. Le rôle des CADIST de sciences dans la fourniture de documents devient moins central, pour ne pas dire plus marginal !

Il ne faut pas cependant tirer de cet état de fait des conclusions hâtives et imaginer que l'offre des consortiums, les licences nationales et les archives ouvertes vont couvrir l'ensemble des besoins de la recherche en sciences et qu'il est inutile de maintenir des services aussi coûteux que les CADIST : les exemples étrangers montrent bien que les services de fourniture de documents (FDD) sont nécessaires et peuvent même prospérer.



Couverture documentaire

La forte dispersion des demandes exige une couverture documentaire maximale. La répartition des documents fournis reste globalement stable : en 2010 **la fourniture d'articles de périodiques représente 74 % des documents, les contributions à des congrès 11 %, les prêts de monographies 12 % et de thèses 3 %.**

L'évolution constatée les années précédentes se confirme en 2010 : on observe une forte dispersion des demandes de fourniture de documents sur un grand nombre de titres de périodiques. Ainsi 731 titres de périodiques étaient nécessaires pour satisfaire 2551 demandes, ce qui donne une moyenne de 3 articles par titre.

Une observation plus précise montre qu'en physique fondamentale les 10 titres les plus demandés ont permis de réaliser 26,25 % des fournitures d'articles et en physique appliquée ce sont 24,79 % des demandes qui ont porté sur les 10 titres les plus demandés. Le titre le plus demandé n'a totalisé que 65 demandes !

Les statistiques confirment également que la majorité des demandes portent sur les publications de sociétés savantes ou d'éditeurs les plus pointus : très peu concernent les éditeurs les plus connus, tels qu'Elsevier, Springer, AIP, APS, ou IOP.... On voit bien les implications de cet état de fait sur la

politique documentaire que devrait conduire le CADIST de physique.

Des unica

Les collections du CADIST sont riches, constituées en grande partie d'unica, aussi bien en abonnements de périodiques qu'en monographies et comptes rendus de congrès.

Ces richesses sont indispensables à la recherche en physique fondamentale mais également dans ses développements technologiques.

Nous pensons qu'elles sont sous-exploitées dans le système actuel de fourniture de documents, compliqué à aborder par l'utilisateur final. Elles sont également peu visibles à l'international.

Priorité au service

Le service de fourniture de documents est assuré par une petite équipe très motivée : trois agents dont un bibliothécaire adjoint spécialisé (BAS) à plein temps et deux magasiniers à temps partiel, complètement polyvalents afin d'assurer la continuité du service sur toute l'année.

L'idéal aurait été d'organiser le service autour de deux BAS, mais il faut reconnaître que les personnels ont assuré et obtenu des résultats remarquables, notamment en ce qui concerne l'amélioration du taux de satisfaction qui n'a cessé de progresser, passant de 85,31 % en 2006 à 90,61 % en 2010.

Université Joseph-Fourier (Grenoble-I) & Institut polytechnique de Grenoble
Service interétablissement de coopération documentaire
SICD 1 <http://sicd1.ujf-grenoble.fr>
Claude Vial Claude.Vial@ujf-grenoble.fr

Propriétés superhydrophobiques d'une surface recouverte de nanofilaments de silicium

Friedrich, 1997

 <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nanofilaments-waterdroplet.jpg>

Les personnels du service pratiquent outre SUPEB et l'interrogation experte des catalogues de bibliothèques, les bases de données bibliographiques spécialisées, telles que les Chemical abstracts, Inspec, le Web of science, afin de compléter ou corriger les références bibliographiques insuffisantes ou erronées.

Ils sont également très attentifs à renseigner un fichier statistique sous Excel, qui intègre tous les documents demandés et fournis, ce qui nous permet de réaliser chaque année une analyse fine des demandes et d'élaborer des indicateurs de performance fiables. Ce fichier est également à la base de notre système de facturation.

Service demandeur

Un service demandeur existe aussi.

Les utilisateurs locaux, universitaires et entreprises bénéficient sur notre site web d'informations et d'un formulaire de demande en ligne ; les échanges se font en priorité sous forme électronique et les documents demandés sont transmis directement à l'adresse du laboratoire. Ce service est correct mais insuffisant : nous devons tout faire pour évoluer vers une fourniture majoritairement électronique afin de garder une crédibilité comparable à celle de l'INIST. Par ailleurs il faut reconnaître que, l'accent étant mis systématiquement sur le service de documentation électronique, il n'y a pas eu, depuis plusieurs années, de campagnes de promotion de notre service de fourniture de documents auprès des laboratoires de recherche grenoblois, ce qui explique en partie la baisse d'activité.

La modernisation du PEB

La reproduction de documents représente la majorité de l'activité par rapport au prêt proprement dit : 85 % des prestations si l'on additionne articles de périodiques et contributions à des congrès. Aujourd'hui, même s'ils sont issus de nos ressources électroniques, ces documents sont transmis par

courrier, sous forme imprimée, comme nous y autorisent les éditeurs ; ce service est totalement inadapté.

Pour l'améliorer, il est indispensable tout d'abord d'acquiescer un système sécurisé de transmission de documents de type Ariel ou Protego (développé par la bibliothèque interuniversitaire de médecine) afin de raccourcir les délais de fourniture et d'être en conformité

avec les exigences des éditeurs ; notre établissement a été pionnier en installant en 2002 le système Ariel pour la fourniture de documents, mais ce système a été assez vite abandonné car il nécessitait l'installation d'un logiciel propriétaire sur les postes des bibliothèques partenaires et trop peu de bibliothèques françaises en étaient équipées. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et ce système est toujours utilisé par des milliers de bibliothèques dans le monde.

Un autre objectif est la simplification des procédures : nous étudions d'une part la simplification de la tarification du service et d'autre part la simplification de la facturation.

Sur le premier point, notre objectif est de nous limiter à deux tarifs forfaitaires (public et privé) pour la fourniture de documents ; sur le second point nous attendons beaucoup d'un système de facturation au sein du réseau SUPEB. Même si nous arrivons à mener à bien ces projets et faisons progresser notre service, les améliorations seront limitées : c'est pourquoi nous adhérons au projet de modernisation de l'ensemble du réseau avec le support de l'ABES ; nous voulons proposer un service simple et rapide, utile au monde de la recherche, qu'elle soit publique ou privée.



Le progrès serait de pouvoir enfin envoyer en toute légalité des fichiers numériques aux utilisateurs.

Nous pensons également que la mise en place d'un guichet unique, doté de systèmes de paiement modernes (carte bleue ou paypal) rendra le réseau plus fonctionnel et plus visible, y compris à l'international, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Par ailleurs nous estimons qu'il ne faut pas craindre un rapprochement de notre réseau SUPEB avec celui de l'INIST : au contraire il faut le souhaiter et travailler à la complémentarité de nos collections, éviter la concurrence, même si cela suppose de modifier nos habitudes et d'abandonner quelques prérogatives.

Claude Vial

Refdoc à l'INIST-CNRS

La référence en fourniture de documents



L Institut de l'information scientifique et technique du CNRS, bibliothèque numérique scientifique, facilite depuis 20 ans le travail des chercheurs, ingénieurs et professionnels de l'information en matière d'accès, de signalement, de diffusion et d'archivage de l'information.

L'INIST-CNRS, au sein du groupe de travail PEB, a participé activement aux réflexions liées à la modernisation du prêt entre bibliothèques.

L'apport essentiel de l'INIST-CNRS a été son expérience dans la mise en place de la nouvelle plateforme de fourniture de documents, opérationnelle depuis mars 2010 : Refdoc.

Refdoc est le résultat d'un travail collaboratif de tous les départements de l'INIST-CNRS et a permis de proposer cette interface répondant aux besoins des utilisateurs. À l'été 2011, sont disponibles plus de 52 millions de références en sciences, technologie, médecine, sciences humaines et sociales, de 1823 à nos jours, dont 44 millions sur le fonds de l'INIST-CNRS ou chez ses partenaires (par exemple à la bibliothèque interuniversitaire de santé). L'INIST-CNRS s'appuie sur un réseau de 200 bibliothèques, françaises et internationales, et réussit ainsi à satisfaire 98 % des commandes reçues.

Les cinq étapes d'une commande Refdoc

1. Rechercher et trouver des documents

Refdoc propose, par défaut, une recherche libre et gratuite sur l'ensemble de son catalogue. Mais il vous est possible de la limiter aux documents parus au cours des cinq dernières années.



Deux modes de recherche sont possibles.

La recherche simple : vous indiquez les termes de votre recherche dans un seul champ de saisie. La recherche porte alors sur l'ensemble des champs des notices.

La recherche avancée : vous renseignez des champs qui permettent de circonscrire votre recherche.

2. Enregistrer dans un panier les documents que l'on souhaite commander

Si vous souhaitez commander le document, vous choisissez le mode de livraison.

Le montant de la commande est recalculé automatiquement chaque fois que vous changez une option.

Ensuite, vous cliquez sur le lien **Mettre dans mon panier**.

Les documents en attente de votre commande y sont rassemblés.

Dans le panier, vous pouvez y modifier les options de livraison ou le nombre d'exemplaires souhaité, ou supprimer un document.

3. Créer son compte Refdoc

La création « gratuite » d'un compte Refdoc est indispensable pour commander des documents puis suivre l'état d'avancement de vos commandes. De plus, à tout moment, vous pourrez compléter ou modifier les informations relatives à votre compte dans la rubrique **Mon profil**.

4. Valider et régler sa commande

Après vérification des commandes présentes dans votre panier et une fois que vous vous êtes identifiés(es), cliquez sur Valider ma commande.

Vous choisissez alors l'un des 3 modes de paiement en ligne proposés, 100 % sécurisés

- carte bancaire
- PayPal®
- Débit de votre «Compte UC».

5. Suivre le traitement de sa commande

Dans la rubrique **Mes commandes**, le service **Suivi des commandes** récapitule toutes vos commandes en cours et passées **sur les 3 derniers mois**.

Pour chaque commande, sont indiqués : la date d'enregistrement, le numéro de la commande, le numéro original de la commande, le titre de l'article, le titre général, les auteurs, la référence lecteur, le statut, les étapes, le nom de l'utilisateur qui l'a passée, le service (mode de livraison, délai)...

Différentes fonctions de tri et de recherche de vos commandes sont proposées : par date, par état, par nom d'utilisateur, par numéro de commande...

Laurence Grand

Institut de l'information scientifique et technique du CNRS www.inist.fr
Département « Fourniture de documents » Laurence.GRAND@inist.fr
www.refdoc.fr

INIST-CNRS 2 allée du Parc-de-Brabois CS 10310
54519 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Les utilisateurs témoignent...

« **Refdoc est un outil ergonomique** et intuitif qui offre une large palette de ressources dans les collections de l'INIST et de ses partenaires. La recherche documentaire est simple et performante, la gestion et le suivi des commandes adaptés à nos besoins. Les niveaux d'habilitation des utilisateurs pour les commandes offrent une grande souplesse dans la gestion des flux. »
Arnauld Sillet, bibliothèque interuniversitaire de santé (pôle Médecine & odontologie), Paris

« **Je suis une très ancienne utilisatrice** du service de fourniture de documents de l'INIST et j'aime déjà beaucoup Refdoc ! C'est un outil très pratique et qui contribue à simplifier la tâche du chasseur de document. Félicitations à toute l'équipe qui l'a mis en place ». Mars 2010

« Ma satisfaction de l'usage de Refdoc ne s'est pas démentie, mais il n'y a pas que l'outil, je n'oublie pas l'efficacité de la chaîne de traitement qui est derrière, et qui donne toute satisfaction à mes collègues-chercheurs. » Avril 2011
Élisabeth Lazcano, université Paris-VII (laboratoire d'histoire des théories linguistiques), Paris

« **Très complet, convivial et simple** d'utilisation, Refdoc, le portail d'INIST Diffusion est absolument incontournable pour nos commandes de documents scientifiques. Bien entendu, nous apprécions beaucoup les modes de recherche très intuitifs et, tout particulièrement, la requête par PMID qui permet un gain de temps très notable. Mais, bien au-delà de sa richesse et de ses performances techniques, Refdoc représente pour nous une équipe extrêmement compétente, disponible et à l'écoute de ses clients. À souligner la qualité du service Fourniture de documents et sa réactivité, et surtout la relation très personnalisée et le partenariat que les collaborateurs et responsable du service Clients établissent avec leurs interlocuteurs. Faisant preuve d'une très grande capacité d'adaptation à nos attentes, ils sont à plusieurs reprises venus in situ pour dispenser des formations à nos nouveaux utilisateurs. Un grand bravo pour leur pédagogie et leur professionnalisme ! »
Florence Dedieu, documentation médicale, Janssen, Issy Les Moulineaux

« **En tant que bibliothécaire** au sein de la recherche avancée de L'Oréal, une de mes missions est la fourniture de documents. Afin de gagner en rapidité et efficacité, notre choix s'est porté sur la plateforme Refdoc développée par l'INIST. Cette plateforme est ergonomique, conviviale et simple d'utilisation [...]. Le fait que les chercheurs s'identifient sur la plateforme Refdoc présente un avantage indéniable pour la bibliothèque en terme de gain de temps. Les articles commandés ne transitent plus par la



bibliothèque, ils sont adressés directement au chercheur. Refdoc présente également l'avantage d'être souple dans la réception des articles. En effet, il offre la possibilité de recevoir les articles sous plusieurs formats : papier (courrier), électronique (via Ariel ou sur sa messagerie personnelle) ou fax. Il permet de gérer facilement les urgences avec un coût optimal dans la réception de l'article [...]. Sans aucun doute Refdoc est un outil end-user efficace pour la commande d'article. L'évolution prochaine serait pour nous la possibilité de télécharger immédiatement l'article. »
Maria Mauricio, L'OREAL, Aulnay sous Bois

« **Bayer, laboratoire pharmaceutique**, utilise de façon quotidienne le logiciel RefDoc et les utilisateurs sont très satisfaits de l'outil qui présente de nombreux avantages par rapport au précédent. L'ergonomie de Refdoc est parfaite et on y retrouve aisément son chemin. Ce qui permet à des utilisateurs non initiés de pouvoir passer des commandes. Bayer apprécie le masque de saisie qui accélère la saisie du bon de commande (exemple recherche par PMID...). La tarification et les différents types de réception sont affichés clairement et donnent une vision globale du statut de l'article. »
Carole Dubois, documentation médicale, Bayer, Loos

« **Aujourd'hui, le chercheur** a accès à des bibliothèques numériques, plus ou moins riches qui lui permettent de naviguer facilement de la référence bibliographique jusqu'au texte intégral de l'article. [...] RefDoc offre aux chercheurs la possibilité d'obtenir rapidement et facilement des documents rares, difficiles à trouver dont l'abonnement national ne se justifie pas économiquement. C'est un dernier recours pour le chercheur, la possibilité de trouver l'oiseau rare !!!
Nicole Pinhas, INSERM, Paris

« **Le Cemagref** utilise depuis de nombreuses années les services de l'INIST pour commander ses copies de documents (articles, communications à des congrès, chapitres d'ouvrages, thèses, rapports). Depuis 2006, le Cemagref a centralisé les commandes d'articles auprès

de ce fournisseur. Grâce au résolveur de liens installé sur les bases de données scientifiques commerciales, le chercheur a accès directement au texte intégral ou bien est basculé vers le formulaire de commande en ligne de l'INIST : Refdoc (depuis mars 2010). La plateforme Refdoc a été configurée pour que chaque chercheur puisse commander directement le document souhaité (création d'un compte individuel par utilisateur [...]). Après un an de fonctionnement et des formations auprès des chercheurs pour qu'ils s'approprient ce nouveau mode de commande, le bilan est plutôt positif, même si quelques ajustements de l'outil restent à envisager. »
Sonia Launay, CEMAGREF, Nogent sur Vernisson

« **Cela fait 19 ans** que je travaille avec le fournisseur INIST-CNRS [...]. Aussi, dès l'annonce de la commercialisation de son produit Refdoc, je m'y suis vivement intéressée. J'utilise Refdoc depuis son lancement en mars 2010. Je commande environ 180 articles scientifiques par mois via Refdoc, la plupart étant destinés à des chercheurs [...]. Plus convivial et plus simple d'utilisation que les formulaires via Internet, Refdoc permet de rechercher puis de commander l'article en ne saisissant que son titre ou le nom de l'auteur. Il nous propose également le choix des formats de fourniture du document ainsi que les modes de livraison (par courrier, par Ariel®...). J'apprécie beaucoup de pouvoir suivre le traitement de mes commandes en direct sur le site, cela me permet de renseigner les chercheurs avec plus de précisions sur les délais d'obtention et sur le prix de chaque article. Ce suivi en temps réel me fait gagner en efficacité. Pour tracer les dépenses, j'utilise la fonction extraction de données qui me fournit des statistiques de consommation par client interne ou par date de commande, par exemple [...].
À noter, une limite actuelle à Refdoc : l'achat d'articles publiés le mois précédent ou celui des prépublications (preprints). Pour les obtenir, je travaille avec un autre fournisseur plus coûteux mais qui répond à nos attentes et à celles du chercheur. N'oublions pas que le chercheur aujourd'hui souhaite anticiper les défis scientifiques [...]. »
Laurence Rambur, Roquette, Lestrem

Au Danemark

Rapidité & gratuité

Il y a dix ans, le prêt entre bibliothèques (PEB) au Danemark

a été stimulé par l'introduction de Bibliotek.dk, un service national de partage des ressources géré par DBC*, pour permettre aux citoyens danois de demander et de recevoir les articles de n'importe quelle bibliothèque au Danemark, gratuitement, via le web. Cela a coïncidé avec la mise en place d'une loi sur les bibliothèques encourageant les prêts entre bibliothèques danoises.

Ces deux faits ont changé radicalement le paysage des bibliothèques et la pratique de l'utilisateur final car presque tous les documents de n'importe quelle bibliothèque sont disponibles en quelques clics. Le prêt entre bibliothèques est désormais un droit pour la plupart des lecteurs, et non plus un privilège.

De nombreux usagers commencent le processus de découverte dans library.dk au lieu d'utiliser l'OPAC de leur bibliothèque locale car, dans la plupart des cas, l'emplacement de la ressource n'est plus déterminant. L'utilisateur peut choisir de vérifier la disponibilité du document dans les bibliothèques à proximité et décider de prendre un exemplaire disponible en personne si le besoin est urgent, au lieu de le faire expédier à sa bibliothèque habituelle. Comme vous pouvez probablement l'imaginer, le nombre de demandes de PEB a augmenté à un taux si élevé que de nouvelles technologies ont dû être mises en œuvre pour automatiser autant que possible le traitement des demandes. [...]

Un élément très low tech mais néanmoins extrêmement important dans la chaîne découverte-livraison est – au moins pour les documents physiques – le système de transport. Nous avons mis en place un système de messagerie national pour les documents de bibliothèque qui collecte et livre dans presque toutes les bibliothèques du Danemark. Et en 2009, nous avons décidé de charger le Danish National Union Catalogue (DanBib) dans WorldCat. [...] La visibilité était le mot clé pour nous et relier les utilisateurs depuis Internet vers un service de bibliothèque

semblait la bonne chose à faire. Nous sommes heureux de constater que les fonds des bibliothèques danoises sont certainement devenus visibles pour **les usagers de bibliothèques d'autres pays** car, dès le premier jour, nous avons reçu des demandes de l'étranger en nombre jamais vu auparavant.

La visibilité va au-delà des personnes qui sont déjà usagers de bibliothèques. Nous recevons des messages de chercheurs qui nous contactent directement car ils trouvent ainsi des articles très importants pour leurs recherches. Nous avons également reçu un message d'une grand-mère qui a trouvé un livre dans notre collection qui lui a été lu à haute voix quand elle était enfant et qu'elle veut maintenant lire à ses petits-enfants. Dans tous les cas, nous pouvons diriger la personne vers une bibliothèque locale qui peut l'aider et peut-être nous transmettre une demande de prêt entre bibliothèques.

Il s'agit de la plus grande surprise pour la plupart des bibliothèques qui participent au partage de ressources WorldCat : l'intérêt pour leurs collections. Le sentiment général avant que la base de données ne soit chargée est que nous ne pouvions guère posséder quelque chose qui n'était pas déjà dans WorldCat et déjà détenu par de nombreuses autres bibliothèques – à l'exception bien entendu des documents en langue danoise ; et combien de personnes pouvaient éventuellement être intéressées par cela en dehors du Danemark ? Une autre surprise a été que les documents n'ayant pas circulé depuis des décennies – voire jamais, sont maintenant demandés par les utilisateurs dans le monde entier. N'est-ce pas fantastique ?

Je devrais aussi mentionner le fait que le partage international des ressources est devenu une source de revenus pour les bibliothèques danoises participantes. La majorité d'entre nous a accepté la réciprocité, et si des charges s'appliquent nous facturons tous environ la même somme. Cela signifie que nous facturons uniquement une bibliothèque



La Bibliothèque royale, le « Diamant noir »

Son premier bibliothécaire a été nommé en 1653. Cependant, existait déjà la bibliothèque universitaire, fondée en 1482 !

étrangère si elle nous fait payer et que, par exemple, ma bibliothèque facturera 12 \$ pour une copie d'article et 25 \$ pour un prêt de livres. La prochaine étape pour nous serait d'étendre ce système automatisé de demande au-delà du Danemark et d'autoriser les demandes des utilisateurs finaux à aller sans intermédiaire dans les bibliothèques des pays nordiques et au-delà, mais le manque d'interopérabilité entre les systèmes nous empêche de faire cela. Un groupe de bibliothèques dans la région de l'Øresund (Danemark oriental et sud de la Suède) est sur le point d'ouvrir un nouveau service appelé BookBridge, qui permettra aux utilisateurs d'envoyer des demandes sans intermédiaire à travers les frontières ; c'est à notre connaissance tout à fait unique. Nous utilisons le logiciel VDX d'OCLC pour réaliser ce service et nous nous réjouissons de sa mise en place cet été.

Poul Erlandsen

Extrait de l'article de Poul Erlandsen paru dans la revue des membres d'OCLC Nextspace, n° 18, mai 2011

Traduit de l'anglais par Fabien Bénistant

* DBC : Dansk Bibliotheks Center

Bibliothèque royale – Kongelige
Bibliotek www.kb.dk
Bibliothèque de l'Université
de Copenhague
Poul Erlandsen poer@kb.dk
KB poer@kb.dk Box 2149 P. O. 1016
Kobenhavn K
DK 1016 COPENHAGUE K
DANEMARK

Trop, c'est trop !

L'ASPI¹ – Affordable Subscriptions

for Periodicals Initiative – à Londres

Au cours de la dernière décennie, les bibliothèques de recherche du Royaume-Uni ont vu le coût de l'abonnement aux revues dont ont besoin nos universitaires atteindre des sommes astronomiques.

Jusqu'à présent, nous avons plutôt été passifs : nous avons docilement accepté les prétentions des éditeurs qui revendiquent le fait que, la communauté scientifique publiant de plus en plus, ils sont obligés de demander de plus en plus d'argent pour pouvoir constituer les *big deals*² auxquels nous sommes tant attachés.

Mais les temps sont durs – et particulièrement au Royaume-Uni où notre gouvernement de coalition met en œuvre des coupes draconiennes dans une tentative courageuse pour boucher le trou de notre budget national. Et, bien sûr, après avoir assuré une forte présence face à l'euro pendant des années, notre livre sterling est désormais très faible. De sorte que chaque facture d'abonnement que nous avons à payer en euros est encore plus pesante.

Ainsi, début 2010 RLUK³ s'est décidé à prendre position. Nous avons convenu que si les abonnements aux *big deals* d'Elsevier et de Wiley Blackwell, qui doivent être renouvelés en janvier 2012, ne coûtent pas beaucoup moins cher que ce que nous payons actuellement, nous serions forcés de les abandonner, de revenir à des souscriptions au titre et de combler les lacunes grâce à la fourniture de documents.

Cela ne sera pas facile mais nous sommes convaincus que si nous ne tenons pas bon maintenant, les choses vont tout simplement aller de mal en pis. Bien sûr, nous espérons que les éditeurs seront raisonnables et JISC Collections sera en mesure de parvenir à un accord pour nous. Mais nous devons accepter qu'il y ait une possibilité qu'ils ne parviennent pas à convenir d'un prix que nous pouvons nous permettre. Si cela arrive, il nous faudra un plan d'urgence solide ; nous appelons cela le Plan B ASPI.

Mike McGrath, ancien directeur du marketing pour la *British Library Document Supply Centre*, a été commissionné pour travailler sur cela pour nous.

Nous n'en sommes qu'au début mais nous avons déjà convenu que chacune de nos bibliothèques doit identifier ses revues les plus utilisées et choisir celles auxquelles elles peuvent se permettre de s'abonner. Pour le reste, nous nous appuyerons sur les prêts entre bibliothèques et les systèmes de fourniture de documents. Nous sommes quelque peu encouragés en voyant que près de 10 % du contenu d'Elsevier et de Wiley Blackwell est déjà disponible en libre accès (dans les dépôts institutionnels et autres) : c'est au moins un début. Mais en attendant, nous devons renforcer nos services de prêt entre bibliothèques et nous préparer à faire face à un nombre bien plus important de demandes que ce à quoi nous sommes aujourd'hui habitués (quid des archives électroniques et des *big deals* que nous avons achetés régulièrement au cours des dernières années, et pour lesquels nous avons constaté une forte baisse dans les demandes de nos utilisateurs en prêt entre bibliothèques ?).

Nous ne pouvons pas compter sur la British Library pour répondre à tous nos besoins. La BL subit également une pression financière importante et prévoit d'annuler un grand nombre de ses abonnements pour l'année à venir (la BL n'ayant jamais souscrit à un *big deal* tel quel). Il y a d'autres façons de faire face : d'autres éditeurs commerciaux sont prêts et disposés à combler les lacunes pour nous – à un prix bien sûr ; et nous allons faire tout notre possible pour partager les ressources et se fournir les uns les autres en documents.

Nous sommes déjà en train de définir les moyens permettant d'établir une liste des titres de base pour chacune de nos bibliothèques, et quand le moment sera venu, nous aurons besoin de

Deborah Shorley



construire une base de données de tous les titres souscrits par chaque bibliothèque afin que nous puissions faire des demandes et fournir en documents chacun d'entre nous aussi rapidement et efficacement que possible (nos chercheurs ne seront pas disposés à attendre longtemps pour les articles dont ils ont besoin parce qu'ils sont maintenant bien habitués à une réponse quasi instantanée à leurs demandes).

Nous ne sous-estimons pas les difficultés à venir et nous espérons vivement que nous n'aurons jamais besoin de mettre en œuvre le Plan B, qui ne peut en aucun cas remplacer l'accès instantané au texte intégral électronique et aux ressources du web dont nos usagers apprécient tant la valeur. Mais la crise à court terme peut conduire à un gain à long terme, et nous croyons que nous n'avons pas d'autre choix que de tenir bon. Faire autrement mettrait en péril l'avenir de la recherche au Royaume-Uni. Nous ne pouvons pas courir ce risque.

Deborah Shorley

Traduit de l'anglais
par Fabien Bénistant &
Benjamin Bober

Directrice des bibliothèques
de l'Imperial College de Londres
Deborah Shorley, présidente
de l'ASPI, est membre du conseil
scientifique de l'ABES.

<http://www.rluk.ac.uk/>

¹ L'ASPI est une initiative lancée en 2010 par la RLUK pour faire pression afin d'obtenir des prix plus abordables et annuler les hausses de prix abusives des ressources de ces dernières années

² Abonnement à un paquet global de revues

Imperial College London www.imperial.ac.uk
Deborah Shorley d.shorley@imperial.ac.uk
Central Library South Kensington Campus
LONDRES SW7 2AZ

Portraits et coups de cœur...

À Universcience

Le portail d'Universcience a vu le jour en janvier 2010 à la suite de la création du nouvel établissement regroupant le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie. Il a pour but de fédérer et de diffuser les contenus culturels scientifiques et techniques du nouvel établissement et au-delà de devenir une référence en termes d'offres et de ressources pour la vulgarisation des sciences et des techniques. La bibliothèque des sciences et de l'industrie (BSI)¹ contribue pleinement aux missions de l'établissement que ce soit dans son offre sur place ou à distance. Mais alors qu'une offre d'exposition est nécessairement ancrée dans un espace physique, la bibliothèque a plus de facilités pour développer des ressources et des services qui juxtaposent des ressources matérielles et immatérielles, des outils d'accès traditionnels et des technologies de mobilité, la lecture traditionnelle et le partage sur des réseaux sociaux. Tout ceci se traduit dans des usages aussi variés que ses publics (jeunesse, « apprenants », chercheurs et grand public, curieux ou amateurs de sciences, ou citoyens concernés par les débats de société autour du développement des technosciences).

On a aimé ce livre

« On a aimé ce livre » ou la présence de la bibliothèque en coulisses et à l'avant scène. Dans ce cadre, la contribution de la bibliothèque des sciences et de l'industrie s'est exercée tant dans la méthode et l'organisation du travail que dans la production de ressources sur le site universcience.fr.

Tout d'abord, c'est avec le concours de la BSI, pilote sur le projet, que la direction des systèmes d'information d'Universcience a bâti une collection d'objets génériques qui structurent les différentes composantes du portail : gabarits de page, colonnes, bannières, pieds de page, etc. et défini les éléments génériques éditoriaux : articles, images, vidéos, prérequêtes, FAQ, widgets, qui peuvent être repris par les différents sites du portail Universcience. Ce travail d'harmonisation résulte d'une volonté de mutualisation des outils et des contenus entre les contributeurs du portail.

En outre, cette organisation permet aux différents métiers créateurs de contenus de travailler de manière autonome sans avoir recours à l'intervention de la direction des systèmes d'information. Ce rôle pilote de la bibliothèque se poursuivra par l'indexation de tous les éléments du site. D'autre part, la BSI contribue à l'offre globale d'Universcience en y apportant son expertise documentaire avec par exemple, les dossiers **Doc' Junior, le Livre du mois, les Coups de cœur au sein des pages Juniors, la rubrique « On a aimé ce livre »** sur universcience.tv² ou encore les dossiers documentaires dans le corpus des ressources thématiques.

Regards sur... du géocentrisme à Fukushima

Par ailleurs, la BSI propose sur son propre portail – outre l'accès à son catalogue et l'information sur les événements en cours et à venir *in situ* – des ressources et des services spécifiques.

« Scientifica » permet la consultation d'ouvrages en langue française édités entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle, provenant des fonds scientifiques anciens de la bibliothèque d'histoire des sciences. Présentée autour de thèmes propres à susciter la curiosité du grand public, elle s'adresse à tous, petits et grands, chercheurs, historiens et plus particulièrement historiens des sciences et des techniques.

Ce corpus est également pour les enseignants un réservoir de textes qui se prêtent à une utilisation pédagogique pluridisciplinaire pour l'étude de connaissances scientifiques produites dans des contextes historiques, philosophiques ou sociétaux variés.

Cette approche directe de l'histoire est complétée par les « Portraits de savants » et les « Regards sur l'histoire des sciences » qui mettent en exergue des figures et des controverses fondatrices des connaissances contemporaines et illustrent la complexité des relations entre science et société.

Les dossiers documentaires de la BSI constituent une collection spécialisée en sciences, techniques, informatique, médecine et santé, sciences et société, histoire des sciences et des techniques. Ils fournissent repères et analyses essentiels à la compréhension des enjeux liés au développement durable. Ils permettent de faire le point sur des sujets d'actualité (Le nucléaire dans le contexte de Fukushima), des questions de société (Le savant, le politique et le citoyen), ou d'approfondir les thèmes abordés dans les expositions de la Cité (SF, science et manga) ou du Palais.

Chaque dossier explicite les notions essentielles, les problématiques, les mots clés, sélectionne et analyse des ressources web. Il signale également les institutions de référence, les conférences, les émissions radios, les films et les sites web les plus pertinents, et associe un dossier de presse, une rubrique questions-réponses, et une bibliographie.

De même que Scientifica, les dossiers documentaires et les *e-books* – par ailleurs signalés dans le catalogue local et dans le Système universitaire de documentation – les bases de données, les revues en lignes, les sélections de sites et les sélections documentaires bénéficient d'un accès direct sur le portail.

Les sélections documentaires sont réalisées en fonction de l'actualité ou pour approfondir les sujets abordés par la rédaction de Science Actualité, les conférences du Collège ou les expositions.

La sélection commentée de sites web, privilégie les sites institutionnels et de vulgarisation.

Universcience  www.universcience.fr

Bibliothèques des sciences et de l'industrie

BSI - Service Technologies de l'information ☎ 01 40 05 76 77

A. Ailincăi  Anca.AILINCAI@universcience.fr

E. Djebbari  Elhadi.DJEBBARI@universcience.fr

S. Pellénq  Sylviane.PELLENQ@universcience.fr



La Cité de la santé de la BSI, où depuis plusieurs années le public peut rencontrer des conseillers santé – médecins, membres d'associations ou professionnels de santé – et trouver de la documentation, a mis en place un service en ligne, « *Questions-santé* », afin de répondre gratuitement et de manière personnalisée aux besoins d'information dans le domaine de la santé émanant d'un public aux attentes toujours très nombreuses. Les réponses sont rédigées par les bibliothécaires et documentalistes. Les conseillers peuvent apporter leur concours et leur validation. Le service Questions-santé³ fait partie sur réseau Si@de⁴. Outre une sélection de sites utiles à une recherche d'orientation, de formation ou d'emploi la Cité des métiers propose de « (Re) Voir/Écouter⁵ : les Rendez-vous du Pôle Emploi », afin de diffuser largement témoignages et débats organisés par la bibliothèque.

Diversifier l'offre, unifier les accès

La BSI pilote des projets qui, tout d'abord mis en œuvre à la bibliothèque et sur son portail, seront déployés plus largement pour enrichir et améliorer l'accès à l'ensemble de l'offre disponible sur universcience.fr. Par exemple, un projet d'édition de livres numériques pour « Universcience éditions » qui, en collaboration avec les éditions Le Pommier souhaite développer deux pilotes de « livre numérique ».

La BSI souhaite s'impliquer dans des réseaux d'échanges de ressources, en mettant en place un entrepôt OAI⁶ Universcience, où seront décrits en DC⁷ ou LOM⁸ les contenus présentés dans le gestionnaire de contenu CMS⁹. Un projet fondé sur la RFID permettra avec l'équipement des documents de puces RFID d'assurer les fonctions habituelles liées à cette technologie (mesurer la consultation, faciliter les transactions de prêt, les travaux de rangement, de désherbage et de récolement) ; l'équipement des cartes des visiteurs et des abonnés permettra la gestion différenciée d'espaces et de services.

La bibliothèque propose également des ateliers, des démonstrations autour des TIC et tout particulièrement autour des nouveaux usages de la lecture. En s'associant à des travaux de recherche, par exemple avec le LUTIN¹⁰, partenaire d'Universcience, elle est un terrain d'expérimentation et d'évaluation des usages et des comportements de publics variés confrontés à l'évolution de la société de l'information et de la communication.

Enfin, à partir de l'indexation de ses documents, la BSI a créé un référentiel thématique. Il est centré sur les sciences et les techniques mais tient compte de l'approche originale de l'établissement (relations entre les sciences et les techniques, les problèmes de société, l'approche artistique, ainsi que les métiers, la formation et l'emploi).

Ce référentiel est destiné à indexer non seulement les documents de la bibliothèque mais également l'ensemble des ressources mises à disposition sur le portail Universcience (les conférences, les expositions, les manipulations du laboratoire, etc.). Le référentiel sera pleinement utilisé avec la mise en œuvre du futur moteur de recherche choisi et paramétré par la BSI.

Les utilisateurs pourront explorer l'ensemble de l'offre quelles qu'en soient la nature et la source au moyen de stratégies de recherche unifiées.

Anca Ailincăi
Elhadi Djebbari
Sylviane Pellenq

¹ BSI : Bibliothèque des sciences et de l'industrie
<http://www.universcience.fr/fr/bibliotheque-bsi/>

² Universcience.tv est la webtv scientifique hebdomadaire de l'établissement

³ Service Question santé : <http://www.universcience.fr/fr/cite-de-la-sante/contenu/c/1239022828416/questions-sante/>

⁴ Si@de : Services d'information @ la demande - http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/poser_une_question_a_bibliothecaire/s.charte_siade.html

⁵ Écouter : <http://www.universcience.fr/fr/cite-des-metiers/contenu/c/1239022828054/-re-voir-ecouter/>

⁶ OAI : Open Archives Initiative (initiative pour des archives ouvertes)

⁷ DC : Dublin Core (schéma de métadonnées générique)

⁸ LOM : Learning Object Metadata (modèle de description des métadonnées associées à des objets pédagogiques)

⁹ CMS : Content Management System (gestionnaire de contenu)

¹⁰ LUTIN : Laboratoire des Usages en Technologies d'Information Numérique : <http://www.lutin-userlab.fr>



René Descartes à Marne-la-Vallée

Le chantier de construction de la bibliothèque René-Descartes, commencé en mai 2009, s'achèvera en **octobre 2011** par la livraison du bâtiment à l'UPEMLV – Université Paris-Est-Marne-la-Vallée – présidée par Francis Godard. Située au centre du campus Cité Descartes, sur le lieu dit « Ferme de la Haute Maison », la bibliothèque occupe la partie nord d'une ancienne ferme entourée de douves. La partie sud sera réhabilitée pour devenir la « Maison de l'Étudiant » ; l'ancienne cour de 4 000 m² servira de lien entre les deux bâtiments grâce à l'aménagement conçu par l'artiste hollandais Krijn de Koning, dans le cadre du 1% artistique. Le panneau à l'entrée du chantier signale en bandeau les deux points d'ancrage du projet : « Une bibliothèque ouverte sur la vie universitaire et respectueuse de son environnement ».

Tout comme les pieux de fondation (le bâtiment est construit sur pilotis en raison du terrain argileux), ils portent les orientations fondatrices.



Bibliothèque René-Descartes

(Image de synthèse, vue nord-ouest).

Agence Beckmann-N'Thépé

<http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque-centrale/>

Nature et environnement

Les origines agricoles du terrain choisi pour l'implantation de la bibliothèque ont inspiré le lauréat du concours d'architecture lancé en 2006 : l'agence Beckmann-N'Thépé, jeune équipe d'architectes.

Leur projet est, dès le départ, de type « paysager » par le choix d'une structure évoquant une motte de terre soulevée entourée d'éléments naturels restructurés. La partie principale de la bibliothèque, constituée de deux étages en surélévation, abrite les espaces de consultation. On circule en rez-de-chaussée sous cette partie pour rejoindre l'auditorium ou, tout simplement, prendre l'air dans un espace planté d'arbustes de diverses essences. Les façades ont l'aspect et la couleur de la terre grâce à la technique employée : béton coloré et projeté à la main, recouvert d'une patine. Les fenêtres en surplomb de la façade sont de vastes édifices englobant les deux étages, diffusant la lumière grâce à un traitement spécifique et inédit du verre.

Les douves de l'ancienne ferme sont remises en eau et servent à la régulation thermique du site. Si le bâtiment a une signature architecturale forte, celle-ci va de pair avec un défi : mener et faire aboutir la démarche de projet de HQE (haute qualité environnementale). Les deux premières étapes ont été franchies avec succès par l'obtention de la certification HQE en phase de programmation et en phase de conception. Reste à assurer la certification pour la phase de réalisation. Le souci du développement durable se propage aujourd'hui dans les constructions et réhabilitations de bibliothèques, *a fortiori* quand l'université maître d'ouvrage comprend des enseignements et des laboratoires de recherche sur l'environnement, le développement durable et l'urbanisme.

Ouverture sur la vie universitaire

Dans la motte de terre soulevée, que trouvons-nous ? Des livres, des films, des revues... Des salles de travail en groupe, une salle audiovisuelle, des salles de formation... Au risque de tomber dans un inventaire à la Prévert. On y trouve surtout le rêve et le projet construit par l'équipe du service commun de la documentation, qui compte en faire une réalité, après avoir travaillé des années dans des locaux inadaptés devenus trop petits : créer une pépinière, à la fois lieu d'études, de vie, d'échanges et d'émulation. Avec ses 7 400 m² de surface utile, le bâtiment offre des espaces qui n'existaient pas jusque-là, propices à l'ouverture sous plusieurs formes. Les étudiants y trouveront des endroits silencieux et des endroits où ils seront libres de parler et de téléphoner. Au rez-de-chaussée, un espace modulable permettra d'accueillir des expositions ; l'auditorium sera le lieu de « soirées cinéma » et de « soirées lecture ». L'action culturelle à venir va s'organiser grâce à une collaboration avec les enseignants, invités à investir la bibliothèque pour valoriser les travaux des étudiants, qu'ils soient littéraires ou scientifiques, et grâce à des actions menées en partenariat avec d'autres services de l'université, en particulier le service de la vie étudiante. L'ouverture sur la vie universitaire se traduira aussi par le développement et la mise en valeur de collections liées aux axes d'enseignement et de recherche de l'université :

- **création d'un parcours thématique sur la Ville** (urbanisme, transports, architecture, développement durable, génie urbain), afin de guider les usagers, du rez-de-chaussée aux étages, dans les méandres de la classification Dewey ;
- **création d'un fonds d'actualité sur la création d'entreprise**, lié au « projet Entrepreneuriat-étudiant » mené par plusieurs établissements membres du PRES Université Paris-Est.

La bibliothèque pépinière ouvrira ses portes, si tout va bien, en mars 2012 ; à la rentrée 2013, la jonction avec la « Maison de l'Étudiant » sera réalisée, mettant au centre et au cœur de l'université un vaste espace d'étude, de rencontres et d'animation.

Christine Stotzenbach

Université Paris-Est-Marne-la-Vallée www.univ-mlv.fr

Christine Stotzenbach, directrice du SCD

christine.stotzenbach@univ-mlv.fr

UPEMLV SCD 5 bd Descartes - Champs-sur-Marne

77454 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

Après le lancement de la nouvelle version de l'application Star à l'automne 2010, le projet Portail des thèses suit son cours et livre une deuxième application : <http://www.theses.fr>.

Theses.fr, moteur de recherche dédié aux thèses françaises, assure l'accès à la description des thèses et le cas échéant, au texte intégral des documents. Aujourd'hui, theses.fr permet de consulter les thèses ayant transité par l'application Star, soit environ 5 000 thèses soutenues dans une cinquantaine d'établissements depuis 2006. L'encart de recherche de theses.fr porte sur les métadonnées des thèses et le texte intégral. Un filtre est disponible pour limiter la recherche aux seules thèses dont le texte intégral est accessible en ligne. S'il le souhaite, l'utilisateur est guidé par un système d'autocomplétion avant toute validation de la requête. L'utilisateur peut cependant se dispenser de toute requête et explorer l'ensemble de la base. À partir d'une première liste de résultats, il est possible de raffiner par ajout de critères en fonction des sept facettes disponibles :

- 1 la date de soutenance,
- 2 la discipline telle qu'elle figure sur la page de titre de la thèse,
- 3 l'établissement de soutenance,
- 4 l'école doctorale,
- 5 les directeurs de thèses,
- 6 les langues de la thèse,
- 7 les domaines correspondants aux dix principales classes de la classification décimale Dewey.

Une thèse soutenue donne lieu à une page spécifique de theses.fr dotée d'une adresse pérenne contenant le numéro national de thèse. À partir de cette page, il est possible de rebondir vers les pages des personnes et organismes liés*. Ainsi, la page de Louis Jézéquel www.theses.fr/057244324 donne accès aux thèses dont il a été directeur, dont il a été président du jury et dont il a été membre du jury. Theses.fr est donc à la fois un portail documentaire et un annuaire des personnes et organismes liés aux thèses soutenues en France. Au-delà de l'interface theses.fr, il est possible d'accéder aux données par des requêtes en webservice : par exemple, un établissement de soutenance peut, par ce biais, récupérer l'ensemble des métadonnées des thèses soutenues en son sein. Divers formats de données sont possibles, dont rdf. L'interface de theses.fr continuera d'évoluer dans les prochaines semaines. À terme, quatre périmètres de recherche sont prévus : toutes les thèses, les thèses en préparation, les personnes et les organismes. En effet, dans quelques semaines, les thèses en préparation, recensées jusqu'alors dans le Fichier central des thèses, seront interrogeables. Puis, dans quelques mois, les métadonnées de toutes les thèses soutenues recensées dans le Sudoc seront versées dans theses.fr. Enfin, à terme les thèses présentes dans TEL ainsi que les thèses numérisées et/ou mises en ligne dans les archives institutionnelles des établissements de soutenance seront également accessibles. Theses.fr a pour ambition de devenir le point d'entrée pour toute recherche relative aux thèses et d'offrir aux utilisateurs des rebonds vers des partenaires comme l'association Intelli'agence.



Isabelle Mauger Perez
Portail des thèses mauger@abes.fr

* Sous réserve que ces personnes et organismes soient identifiés de manière unique grâce au numéro de leur notice d'autorité dans le Sudoc

Des chiffres & des lettres au 1^{er} semestre

Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur

Au 1^{er} mai, le catalogue Calames comptait 229 267 composants publiés.

<http://www.calames.abes.fr>

Numérisation des manuscrits de l'enseignement supérieur

Nunes, inventaire en ligne des corpus numérisés et des projets de numérisation des établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche, est cogéré par l'ABES et le TGE Adonis – très grand équipement pour l'accès unifié aux données et aux documents numérisés en sciences humaines et sociales.

Du 1^{er} mars au 30 avril 2011, le catalogue Nunes a reçu 1 756 visites.

Le catalogue comptait, au 30 avril, 155 corpus numérisés.

<http://www.nunes.fr>

Signets des universités

Les signets des universités, catalogue de ressources web, sont gérés par l'ABES et le CERIMES, Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur.

- Visites du 1^{er} mars au 31 avril 2011 : 8 122
- Nombre de signets au 1^{er} mai : 2 700

À noter : versement en avril des signets du CADIST Péninsule ibérique (Université Toulouse-II)

<http://www.signets-universites.fr>

Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche

Du 1^{er} mars au 30 mai, nombre de nouvelles thèses validées : 1 419

Au 1^{er} juin, nombre total de thèses validées et archivées : 5 195

<https://stp.abes.fr/node/3?origine=STAR>

Système universitaire de documentation

Au 1^{er} semestre 2011, le Sudoc a franchi le cap des 10 000 000 de notices bibliographiques localisées !

État de la base au 1^{er} juin 2011

- Nombre de notices bibliographiques localisées : 10 084 947
- Nombre de notices d'autorité : 2 335 132
- Nombre de localisations : 32 577 822



État de l'activité du 1^{er} mai 2011 au 1^{er} juin 2011

- Nombre de recherches par l'interface web : 1 215 275
- Nombre de connexions professionnelles : 114 125
- Nombre de demandes de prêts : 15 914
- Nombre de demandes de prêts satisfaites : 13 228



Lu dans *Livres Hebdo*

Bibliothèques numériques

La structure créée par les deux ministères, de la culture & de la communication et de l'enseignement supérieur & de la recherche, produira son premier rapport annuel à la fin de l'année. La réflexion initiée en 2009 par le groupe de travail Schéma numérique de Bruno Racine dans le cadre de Livres 2010 est poursuivie dans une nouvelle commission, **Bibliothèques numériques**, que viennent de créer « la Culture et l'Enseignement supérieur ». La commission (Raymond Bérard en fait partie) présidée par Pierre Carbone est composée, à parité, de membres désignés par les deux ministères. Les principaux axes de travail de la commission seront le développement des ressources électroniques, le signalement des programmes de numérisation en cours et à venir, les conditions de mise en œuvre d'une politique partagée de conservation numérique, l'évaluation des services numériques et des programmes de numérisation.

Publié le 1^{er} mars 2011

Livres Hebdo www.livreshebdo.fr



Un Français pour l'EMEARC

Raymond Bérard a été élu au global Council d'OCLC pour le Conseil de la grande région **Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEARC)**. – Conseil mondial d'OCLC du 11 au 13 avril 2011 à Dublin (Ohio).

<http://www.oclc.org/us/en/councils/delegates/directory/bio.asp?id=1229>



L'IGB dans le 15^e

L'inspection générale des bibliothèques a déménagé, le 14 avril dernier, pour s'installer dans le 15^e arrondissement de Paris aux 31 & 33 rue de la Fédération.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



Lu dans la *Lettre de la CPU**

Jean-Pierre Finance, président de l'Université Henri-Poincaré (Nancy-I) et président du conseil d'administration de l'ABES, a répondu à trois questions, dans le cadre des « Rencontres avec les membres de la CP2U... ».

Extraits

1/ Pourquoi avez-vous choisi de vous présenter au CA de la CPU ?

[...] C'est un observatoire où sont regroupées une grande partie des connaissances sur **l'actualité, la vie et l'évolution du système** de l'enseignement supérieur. Ainsi, dans une instance de taille humaine nous pouvons avoir de vrais échanges permettant de débattre des grandes lignes d'actions. [...]

2/ Quels sont les grands dossiers dans lesquels vous allez plus particulièrement vous investir ?

La dimension européenne des universités sera un chantier important pour moi cette année. Ayant été élu au Board de l'EUA (Association européenne des universités) en 2009, je souhaite mettre à profit ce mandat pour favoriser un rapprochement plus fécond entre la CPU et l'EUA.

Il y a également un certain nombre d'autres dossiers dans lesquels je me suis impliqué notamment ceux de **la qualité**, de l'évaluation et des classements (ranking). [...] D'autre part, je vais également travailler sur des sujets ayant trait à la dimension numérique, en particulier en matière d'information scientifique et technique (**IST**).



Conférence
des présidents
d'université

À la demande de la CPU j'avais accepté la présidence de l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur), et j'ai également été élu à la présidence du consortium Couperin dédié à l'acquisition de ressources documentaires ; cette double responsabilité permet à la CPU d'être présente et d'interagir fortement avec ces structures dédiées à l'IST. [...]

3/ Quels sont pour vous les enjeux les plus importants pour l'enseignement supérieur dans les années à venir ?

[...] Nous sommes engagés dans un débat, qui existait déjà, mais qui est aujourd'hui vraiment sur la place publique, entre ce que l'on peut appeler « **la compétition** » et « **la coopération** ». [...] En effet, les présidents d'universités vont devoir mutualiser de plus en plus et définir des partenariats à différentes échelles géographiques mais ils devront dans le même temps, valoriser et promouvoir leur établissement et le rendre plus efficient et plus attractif.

Un deuxième enjeu est selon moi également très important, c'est celui de la **durabilité** et de ce fait celui du financement des établissements universitaires. [...] Le vrai défi de nos établissements d'ici dix ans sera leur financement en cohérence avec leurs missions de service public.

Enfin, comme je l'ai déjà évoqué auparavant, le positionnement des universités françaises à l'Europe et à l'international va devenir stratégique. Notre culture, nos spécificités structurelles, nos spécificités de société font que notre réflexion reste toujours trop hexagonale. **À quand de vraies universités européennes ?** Actuellement, en Lorraine, nous travaillons à la création de « l'Université de la Grande Région » qui associe l'université de Liège, du Luxembourg et trois universités allemandes dans un consortium...

Lettre n° 68 du 29 avril 2011

* www.cpu.fr

L'AURA* au rendez-vous des journées de l'ABES

L'AURA, dossiers en cours, évolutions souhaitées : votre avis nous intéresse, tel était le thème de l'enquête que l'association a lancée auprès des utilisateurs des réseaux de l'ABES.

L'atelier Carte blanche à l'AURA a été l'occasion de présenter aux participants une synthèse des très nombreuses réponses (plus de 400) recueillies lors de cette enquête.

- Une première partie de l'enquête était consacrée à l'usage des différents logiciels proposés par l'ABES : Sudoc public, WiniBW, Calames, Numes, Signets, Fichier central des thèses, IdRef, Supeb, Star.
- Dans une deuxième partie, les réponses ont permis de dégager les thèmes que, selon les utilisateurs, l'association doit traiter de façon prioritaire.

- La dernière partie demandait aux utilisateurs la mission dont l'AURA devait s'investir au premier chef.

L'importance du nombre de réponses permet de constater de fortes attentes de la part des utilisateurs des réseaux, et d'orienter le travail de l'association en termes de priorisation des dossiers à traiter et de hiérarchisation des missions de l'AURA.

Cette enquête va se traduire par la mise en œuvre d'une feuille de route présentant les actions attendues.

Merci à tous pour votre participation !

Sophie Mazens

 sophie.mazens@u-pec.fr

Retrouvez l'intégralité des résultats et la synthèse présentée aux journées de l'ABES sur le site

<http://aura-asso.fr/>, rubrique **Présentation**

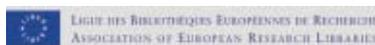
* AURA : Association des utilisateurs des réseaux de l'ABES

 <http://www.aura-asso.fr>

Agenda

Juillet

 Du 29 juin au 2 juillet



LIBER à Barcelone

LIBER, la Ligue des bibliothèques européennes de recherche, à Barcelone, a tenu son XL^e (40^e) congrès.

UPC : Universitat Politècnica de Catalunya

 <http://bibliotecnica.upc.edu/LIBER2011/>

La question de fond : « Préparer l'Europe pour 2020 ».

 <http://www.libereurope.eu>

Août

 Le 12

RDA avant l'IFLA

Organisée à la Bibliothèque nationale de Puerto Rico, une préconférence, dans le cadre du congrès international annuel de l'IFLA, est consacrée à RDA. Les organisateurs en avaient publié un avant-programme le 21 avril dernier.

Les choses s'accélérent du côté de RDA (Ressources : description et accès).

Alors qu'on attend avec un grand intérêt la décision des trois bibliothèques nationales* des États-Unis (annoncée pour juin), la section Catalogage de l'IFLA a mis en ligne un site web dédié à la préconférence RDA : *Resource Description and Access - Foundations, Changes and Implementation*.

L'avant-programme

- Compte rendu détaillé des tests menés aux États-Unis et décision des trois bibliothèques nationales
- Comptes rendus plus succincts de ceux réalisés en Australie, au Canada, en Grande-Bretagne et en Allemagne, et impact de la décision américaine sur les stratégies de ces quatre pays
- Rapport analogue pour OCLC

- Impact sur les plans de développement des systèmes informatisés et sur ceux des vendeurs de SIGB
- Points sur RDA Toolkit, les traductions de RDA, les scénarios pour l'avenir de RDA

 <http://lib.rc.usf.edu/ifla2011>

Nul doute que l'annonce par la bibliothèque du Congrès, le 24 mai dernier, de l'ouverture d'une étude de redéfinition de ses formats d'échange de données bibliographiques (comprendre : abandon de MARC 21 au profit de formats mieux adaptés aux nouvelles technologies et au web sémantique) pèsera sur les débats. Cette initiative inattendue confère à RDA sa véritable légitimité en tant que cadre de référence pour les métadonnées documentaires de demain (Pour en savoir plus  <http://www.loc.gov/marc/transition/>).

En France, le groupe technique sur RDA poursuit son travail en sous-groupes de manière à préparer un second rapport qu'il remettra au groupe stratégique en octobre.

* Les trois bibliothèques nationales

LC : Library of Congress

NLM : National Library of Medicine

NLA : National Library of Agriculture



Agenda

.../... Août

 Du 13 au 18

L'IFLA à Puerto Rico

Le congrès annuel de l'IFLA, après Göteborg en 2010 et avant Helsinki en 2012, a lieu à l'été 2011, dans les Grandes Antilles, à San Juan.

Le thème de « l'intégration, de l'innovation et de l'information pour tous », synthétisé dans l'intitulé **Les bibliothèques au-delà des bibliothèques**, est décliné sous de multiples angles.

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

 <http://conference.ifla.org/ifa77>

 www.ifla.org

 Du 23 au 25

Lectures à Lausanne

Des manuscrits anciens à l'ère numérique

Le colloque vise à démontrer l'impact majeur de l'ère du numérique sur la connaissance, en étudiant l'histoire des technologies culturelles. L'évolution actuelle des documents manuscrits anciens permet de détecter ce tournant, notamment avec les éditions numériques d'Homère et du Nouveau Testament.

Le colloque se termine par une soirée publique, avec des posters, des stands d'éditeurs, des animations artistiques.

Une table ronde réunit des éditeurs et des universitaires autour de cette question : « Que viendra-t-il après le livre ? »

 <http://www.unil.ch>



Septembre

 Du 12 au 16

Léo en Provence

La deuxième université d'été de l'édition électronique ouverte, qui aura lieu à Marseille, à l'Université de Provence (Aix-Marseille-I), s'intéressera à la « circulation des savoirs à l'ère numérique ».

Quelle alliance entre auteurs, éditeurs, bibliothèques et lecteurs autour du livre numérique ?

Le passage de l'imprimé au numérique est souvent interprété, notamment dans le domaine de la circulation des savoirs, comme une remise en cause du rôle des médiateurs qui sélectionnent, transforment et diffusent ces savoirs. Pour ce qui est de la chaîne du livre, éditeurs et bibliothèques voient leur rôle brouillé, et parfois même oublié dans le nouveau paysage que redessinent les technologies numériques. Dans le même mouvement, auteurs et lecteurs voient leurs pratiques – d'écriture et de lecture – évoluer très vite pour le meilleur ou le pire selon les opinions. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : si, à tous les niveaux de la chaîne acteurs et pratiques peuvent changer plus ou moins profondément, les fonctions, elles, demeurent, et doivent être assumées.

 <http://leo.hypotheses.org/6245>



Le port de Vannes

© Mairie de Vannes

 Du 15 au 17

L'ADBU en Bretagne

Le Morbihan accueillera, à Vannes, le congrès annuel de l'ADBU, l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation.

Le thème de la journée d'études : « Pédagogie universitaire et documentation »

ADBU  www.adbu.fr

La BULAC dans le 13^e

La bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) rassemble des collections sur les langues et civilisations du monde non occidental, issues de plus de vingt fonds et bibliothèques. L'année 2011 est celle de son installation progressive dans le nouveau bâtiment du Pôle des langues & civilisations. La BULAC a commencé à investir les cinq niveaux inférieurs le lundi 11 avril, avec pour objectif une ouverture au public en **septembre 2011**.



BULAC  <http://www.bulac.fr>